



Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertarti di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

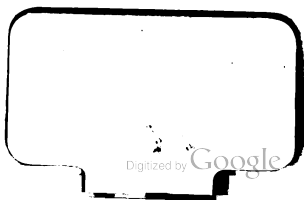
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



600090478Y



SUR LA
DESTRUCTION
DES
JESUITES
EN
FRANCE.

Par un AUTEUR désintéressé.

*Incorruptam fidem professis,
Nec amore quisquam, et sine odio dicendus est.*

Quiconque fait vœu de dire la vérité, doit être sourd à l'amitié
comme à la haine.

TACITE, Hist. ch. 1.

A EDINBOURG
CHEZ J. BALFOUR LIBRAIRE;
DE L'IMPRIMERIE DE R. ET A. FOULIS
MDCCLXV.

1109. 4. 3.



A

M. * * *

CONSEILLER AU PARLEMENT

D E

* * *

SOUFFREZ, Monsieur, qu'un citoyen inconnu, mais zélé, historien impartial de la destruction des Jésuites, rende un hommage public au patriotisme vraiment philosophique que vous avez montré dans cette affaire. En excitant contre la *société* le zèle des magistrats, vous n'avez pas négligé de fixer leur attention éclairée sur tous les hommes qui auraient avec cette société ultramontaine cer-

tains traits de ressemblance, et qui, vêtus de noir, de gris ou de blanc, reconnaîtraient comme elle au sein de la France une autre patrie et un autre souverain.

Vous n'avez pas moins montré de lumières en dénonçant aux sages dépositaires des loix tous les hommes de parti quels qu'ils puissent être, tous les fanatiques quelque livrée qu'ils portent, soit qu'ils invoquent François de Paris ou François de Borgia, soit qu'ils soutiennent les *décrets prédéterminans*, ou les *secours congrus*.

Si l'auteur de cet écrit eût été à portée de vous demander vos conseils, son ouvrage y eût sans doute beaucoup gagné. Puissiez-vous, tel qu'il est, lui accorder vo-

tre suffrage et le recevoir comme une faible marque de la reconnaissance que vous doivent la religion, l'état, la philosophie et les lettres.

AVERTISSEMENT.

LES différentes brochures qui ont été publiées sur l'affaire des Jésuites (on en excepte, comme on le doit, les requisitoires des magistrats) respirent l'animosité et le fanatisme dans ceux qui ont entrepris ou d'attaquer ou de défendre la société. On peut dire de ces écrivains ce que Tacite disait des historiens de son tems; ' neutris cura posteritatis, ' inter infensos vel obnoxios; les uns et ' les autres, ulcérés ou vendus, ont oublié ' la postérité.' Comme l'auteur de l'écrit suivant fait profession d'une assez grande indifférence pour les querelles de cette espèce, il n'a pas eu de violence à se faire pour dire la vérité (autant du moins qu'il a été à portée de la connaître) sur les causes et les circonstances

de ce singulier événement ; s'il l'a quelquefois dite avec force, il le flatte au moins de l'avoir dite sans fiel, et il espère que par-là son ouvrage pourra ne pas déplaire à ceux qui comme lui sont dégagés de tout esprit de parti et d'intérêt. Il a même attendu, pour mettre cet écrit au jour, que les têtes ne fussent plus échauffées sur ce qui en fait l'objet ; il y perdra sans doute quelques lecteurs ; mais la vérité y gagnera, ou du moins n'y perdra pas.

Les faits qu'on rapporte ici sont pour la plupart très-connus en France ; ils le sont moins des étrangers, pour qui on s'est proposé d'écrire aussi bien que pour les Français. Les réflexions qu'on a jointes au récit historique pourront être utiles aux uns et aux autres, et peut-être plus encore aux Français qu'aux étrangers.

SUR LA
DESTRUCTION
DES
JESUITES
EN
FRANCE.

LE milieu du siècle où nous vivons paraît destiné à faire époque, non seulement dans l'histoire de l'esprit humain, par la révolution qui semble se préparer dans nos idées, mais encore dans l'histoire des états et des empires, par les événemens extraordinaires dont nous avons coup sur coup été témoins. En moins de huit ans nous avons vu la terre ébranlée, engloutir une partie du Portugal, de l'Espagne, de l'Afrique, et de la Hongrie, et effrayer par ses secousses plusieurs autres nations; la guerre allumée de Lisbonne à Petersbourg

A

pour quelques terrains presque incultes de l'Amérique septentrionale; le système de l'Europe changeant brusquement de face au bout de deux siècles par l'union étroite et inespérée des maisons de France et d'Autriche; les suites de cette union, toutes contraires à ce qu'il était naturel d'en attendre; le roi de Prusse résistant seul à cinq puissances formidables liguées contre lui, et sortant du sein de la tempête victorieux et couvert de gloire; un empereur précipité de son trône; le roi de Portugal assassiné; la France, épouvantée par un attentat semblable, et tremblante pour les jours les plus précieux; les Jésuites enfin, ces hommes qu'on croyait si puissans, si affermis, si redoutables, chassés du premier de ces deux royaumes et détruits dans le second. Ce dernier événement, qui n'est, à coup sûr, ni le plus funeste, ni le plus grand de tous ceux que nous venons de retracer, n'est peut-être ni le moins surprenant, ni le moins susceptible de réflexions. C'est aux philosophes à le voir tel qu'il est, à le montrer tel qu'il est à la postérité, à faire

connaître aux sages de toutes les nations, comment les passions et la haine ont servi, sans le savoir, la raison et la justice dans cette catastrophe inattendue.

Pour s'expliquer avec impartialité sur la destruction des Jésuites en France, l'objet de cet écrit, il faut reprendre les choses de très-haut, remonter jusqu'à l'origine de cette société fameuse, exposer sous un même point de vüe les obstacles qu'on lui a opposés, les progrès qu'elles a faits, les coups qu'elle a portés et reçus, enfin les causes aparentes et secrettes, qui l'ont amenée sur le bord du précipice, et qui ont fini par l'y jeter.

Il y a un peu plus de 200. ans que la société des Jésuites a pris naissance. Son fondateur fut un gentilhomme Espagnol, qui ayant eu la cervelle échauffée par des romans de chevalerie, et ensuite par des livres de dévotion, se mit en tête d'être le Don Quichotte de la Vierge †, d'aller prêcher aux infidèles la religion chrétienne

† Voyez les écrivains Jésuites de la vie de St. Ignace.

qu'il ne favait guères, et de s'affocier pour cela avec les aventuriers qui voudraient bien se joindre à lui.

On doit s'étonner sans doute, qu'un ordre devenu si puissant et si célèbre, ait eu pour instituteur un pareil homme. Cet instituteur fut pourtant assez avisé, pour ne vouloir pas entrer dans l'ordre des Théatins, qu'un cardinal, devenu Pape quelques années après, venait d'établir un peu avant que les Jésuites commençassent à paraître. Ignace, malgré toutes les oppositions que la société naissante éprouvait, aima mieux être législateur d'un institut que de s'affujettir à des loix qui ne fussent pas les siennes. Il semble qu'il prévit dès lors la future grandeur de son ordre, et le peu de fortune que l'autre devait faire, quoique destiné à être de nos jours le berceau d'un pieux prélat, élevé du sein de cet ordre (par une providence impénétrable) aux premières dignités de l'état et de l'église. †

Ignace eut encore l'esprit de sentir,

† Le père Boyer Théatin, ensuite évêque de Mirepoix, et depuis précepteur des enfans de France.

qu'une société qui faisait profession particulière de dévouement au St. Siège, trouverait infailliblement de l'appui auprès du chef de l'église Romaine, et par ce moyen chez les princes catholiques, ses enfans chéris et fidèles; et qu'ainsi cette société triompherait à la longue des obstacles passagers qu'elle pouvait rencontrer dans son origine. C'est dans cette vüe qu'il lui donna ces fameuses constitutions, perfectionnées depuis, et toujours sur le même plan, par deux successeurs bien supérieurs à Ignace, par les deux généraux Lainez et Aquaviva, si célèbres dans les annales jésuitiques; ce dernier surtout, intrigant, adroit, et plein de grandes vües, fut par toutes ces raisons très propre au gouvernement d'une société ambitieuse; elle lui est redevable plus qu'à tout autre, de ce régime si bien conçu et si sage, qu'on peut appeller le chef-d'oeuvre de l'industrie humaine en fait de politique, et qui a contribué pendant deux cent ans à l'agrandissement et à la gloire de cet ordre. Le même régime, il est vrai, a fini par être

la cause ou le motif de la destruction des Jésuites en France; mais tel est le sort de toutes les grandeurs et de toutes les puissances humaines; il est dans leur nature de dépérir et de s'éteindre quand elles sont arrivées à un certain degré d'accroissement et d'éclat. L'empire des Assyriens, celui des Perses, l'empire Romain même, ont disparu, précisément parce qu'ils étaient devenus trop vastes et trop puissans. Ces exemples doivent consoler les Jésuites, s'il est possible que l'orgueil jésuitique se console.

On ne peut mieux comparer cette société, partout entourée d'ennemis, et partout triomphante l'espace de deux siècles, qu'aux marais de la Hollande, cultivés par un travail opiniâtre, assiégés par la mer qui menace à chaque instant de les engloutir, et sans cesse opposant leurs digues à cet élément destructeur. Qu'on perce la digue en un seul endroit, la Hollande sera submergée après tant de siècles de travaux et de vigilance. C'est aussi ce qui est arrivé à la société; ses ennemis ont enfin trouvé

l'endroit faible, et percé la digue; mais ceux qui l'avaient construite avec tant de soins et de patience, ceux qui ont ensuite veillé si longtems à sa conservation, ceux qui ont cultivé avec tant de succès le terrain que protégeait cette digue, n'en méritent pas moins d'éloges.

A peine la *compagnie de Jésus* (car c'est le nom qu'elle avait pris) commença-t-elle à se montrer en France, qu'elle effuya des difficultés sans nombre pour s'y établir. Les universités surtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus; il est difficile de décider, si cette opposition fait l'éloge ou la condamnation des Jésuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annonçaient pour enseigner gratuitement; ils comptaient déjà parmi eux des hommes savans et célèbres, supérieurs peut-être à ceux dont les universités pouvaient se glorifier; l'intérêt et la vanité pouvaient donc suffire à leurs adversaires, au moins dans ces premiers momens, pour chercher à les exclure. On se rappelle les contradictions semblables que les ordres mendiants effuyèrent de ces mêmes

universités quand ils voulurent s'y introduire; contradictions fondées à peu près sur les mêmes motifs, et qui n'ont cessé que par l'état où sont tombés ces ordres devenus incapables d'exciter l'envie.

D'un autre côté, il est très vraisemblable que la société, fière de l'appui qu'elle trouvait parmi tant d'orages, fournissait des armes à ses adversaires en les bravant; elle semblait s'annoncer dès-lors avec cet esprit d'invasion qu'elle n'a que trop montré depuis, mais qu'elle a eu soin de couvrir dans tous les tems du masque de la religion et du zèle pour le salut des âmes. Ce désir de s'étendre et de dominer perçait déjà de toutes parts; elle s'insinuait dans la confiance de plusieurs souverains; elle cabalait chez quelques autres: Elle se rendait redoutable aux évêques par la dépendance qu'elle affectait de la seule cour de Rome; enfin plus elle s'agrandissait, plus elle semblait justifier par son crédit et ses intrigues l'acharnement de ses ennemis contr'elle. *Gouverner l'univers, non par la force, mais par la religion; telle*

paraît avoir été la devise de cette société dès son origine; devise qu'elle a laissé voir davantage à mesure que son existence et son autorité se sont accrues.

Jamais elle n'a perdu de vuë, ni cet objet, ni le moyen (aussi doux qu'efficace) qu'elle devait employer pour y parvenir. Elle est peut-être la seule de toutes les compagnies, comme la maison d'Autriche la seule de toutes les puissances de l'Europe, qui ait eu une politique uniforme et constante; avantage inestimable pour les corps et les maisons souveraines. Les particuliers ne font que passer, et sont assujettis dans ce court intervalle à un petit cercle d'événemens qui ne leur permettent guères d'avoir de systême immuable. Les corps et les grandes maisons subsistent longtems; et s'ils suivent toujours les mêmes projets, la scène du monde qui change sans cesse amène enfin tôt ou tarde des circonstances favorables à leurs vuës. Il faut, quand on s'est déclaré leur ennemi, ou les anéantir absolument, ou finir par être leur victime; tant qu'il leur reste un souffle. ils ne cessent pas

B

d'être redoutables. ' Vous avez tiré l'épée
 ' contre les Jésuites,' disait un homme d'e-
 sprit à un philosophe; ' hé bien, jetez le
 ' fourreau au feu.' Mais les particuliers,
 quelque nombreux et quelque animés qu'ils
 soient, ont bien peu de force contre un
 corps; aussi les Jésuites si décriés, si atta-
 qués, si détestés, subsisteraient peut-être
 encore avec plus d'éclat que jamais, s'ils
 n'avaient eu pour ennemis irréconciliables
 d'autres corps toujours subsistans comme
 eux, et aussi constamment occupés du pro-
 jet de les exterminer, qu'ils l'ont été de
 celui de s'agrandir.

La manière dont cette société s'est éta-
 blie dans les lieux où elle a trouvé le moins
 de résistance, décèle bien le projet que nous
 lui avons attribué, *de gouverner les hommes,*
 et de faire servir *la religion* à ce dessein.
 C'est par-là que les Jésuites ont acquis dans
 le Paraguay une autorité monarchique, fon-
 dée, dit-on, sur la seule persuasion et sur la
 douceur de leur gouvernement; souverains
 dans ce vaste pays, ils y rendent heureux,
 à ce qu'on assure, les peuples qui leur obé-

issent, et qu'ils sont venus à bout de se soumettre sans employer la violence; le soin avec lequel ils écartent les étrangers, empêche de connaître les détails de cette singulière administration; mais le peu qu'on en a découvert en fait l'éloge, et ferait peut-être désirer, si les relations sont fidèles, que tant d'autres contrées barbares où les peuples sont opprimés et malheureux, eussent eu, ainsi que le Paraguai, des Jésuites pour apôtres et pour maîtres. S'ils avaient trouvé en Europe aussi peu d'obstacles à leur domination, que dans cette vaste contrée de l'Amérique, il est à croire qu'ils y domineraient aujourd'hui avec le même empire: La France, et les états où la philosophie a pénétré pour le bonheur des hommes, y eussent sans doute beaucoup perdu; mais quelques autres nations peut-être n'en auraient pas été plus à plaindre. Le peuple ne connaît qu'une seule chose, les besoins de la nature, et la nécessité de les satisfaire; dès qu'il est par sa situation à l'abri de la misère et de la souffrance, il est content et heureux; la liberté est un

bien qui n'est pas fait pour lui, dont il ignore l'avantage, et qu'il ne possède guères que pour en abuser à son propre préjudice; c'est un enfant qui tombe et se brise dès qu'on le laisse marcher seul, et qui ne se relève que pour battre sa gouvernante; il faut le bien nourrir, l'occuper sans l'écraser, et le conduire sans lui laisser trop voir ses chaînes; ' voilà, dit-on, ce que les Jésuites font au Paraguay; voilà probablement ce qu'ils auraient fait partout ailleurs, si on avait voulu le permettre.' Mais en Europe, où on avait déjà tant de maîtres, on n'a pas jugé à propos d'en souffrir de nouveaux; cette résistance si naturelle a irrité les Jésuites, et les a rendu méchans; ils ont fait éprouver aux nations qui refusaient leur joug, tous les maux que ces nations cherchaient à leur faire; utiles et respectés au Paraguay, où ils ne trouvaient que docilité et douceur, ils sont devenus dangereux et turbulens en Europe, où ils ont rencontré des dispositions un peu différentes; et ce n'est pas sans raison qu'on a dit, que puisqu'ils faisaient tant de bien

dans un coin de l'Amérique, et tant de mal ailleurs, il fallait donc les envoyer tous dans le seul endroit où ils n'étaient pas nuisibles, et en purger le reste de la terre.

Revenons à la France, ou plutôt à l'histoire de l'établissement de la société dans ce royaume. Déjà les Jésuites, soutenus par la protection des papes et par celle des rois, avaient réussi, malgré la résistance des universités, à obtenir de très grands avantages, à fonder plusieurs maisons, à élever enfin dans Paris même un collège, regardé par les autres avec envie : l'établissement de ce collège avait éprouvé plusieurs assauts à différentes reprises ; d'abord Etienne Pasquier, si connu par son esprit satyrique, et plusieurs années après Antoine Arnauld, père du docteur, avaient successivement prononcé contre les Jésuites ces plaidoyers fameux, où quelques vérités se trouvent jointes à beaucoup de déclamations ; la société, victorieuse dans ces deux procès, avait obtenu par provision la liberté de continuer ses leçons ; l'université de Paris fut obligée de le souffrir, et se crut encore trop heu-

reuse de n'être pas contrainte à admettre dans son sein ces hommes ambitieux et remuans, qui bientôt se seraient emparés du pouvoir; peut-être même n'a-t-elle échappé à ce joug, que parce que les Jésuites ont dédaigné de le lui faire porter; vraisemblablement ils se sentaient assez forts pour élever avec succès autel contre autel; et leur vanité, flattée de faire bande à part, nourrissait dès-lors l'espérance qu'elle n'a que trop réalisée, d'enlever aux universités l'éducation de la plus brillante noblesse du royaume.

Au milieu de cette guerre des universités et des parlemens contre les Jésuites, l'assassinat de Henri IV. par Jean Chatel, écolier de ces pères, fut comme le signal d'un nouvel orage contr'eux, et fit éclater la foudre qui roulait depuis longtems sur leurs têtes. Le jésuite Guignard, convaincu d'avoir composé dans le tems de la ligue des manuscrits favorables au régicide, et de les avoir gardés après l'amnistie, périt du dernier supplice; et les parlemens qui depuis longtems voyaient de mauvais oeil

ces usurpateurs, et qui ne cherchaient qu'une occasion favorable pour s'en défaire, les bannirent du royaume comme ' une société détestable et diabolique, corruptrice de la jeunesse, et ennemie du roi ' et de l'état;' c'étaient les termes de l'arrêt.

Il est malheureusement trop certain (et l'histoire de ces tems affreux en fournit d'affligeantes preuves) que les maximes qu'on reprochait à Guignard et aux Jésuites sur le meurtre des rois, étaient alors celles de tous les ordres religieux, et de presque tous les ecclésiastiques. Henri III. avait été assassiné par un fanatique de l'ordre des Jacobins; leur prieur Bourgoïn venait d'être écartelé pour cette doctrine; un chartreux nommé Ouin avait attenté à la vie de Henri IV; cette abominable théologie était celle des chefs de la ligue, parmi lesquels on comptait des curés et des évêques; c'était même, si on ose le dire, celle d'une grande partie de la nation, que le fanatisme avait renduë imbécille et furieuse. Le crime de la société était donc ce-

lui de beaucoup d'autres. Mais l'acharnement de la cour de Rome contre Henri IV. la profession particulière que faisaient les Jésuites de dévouement à cette cour ambitieuse, enfin la confiance que le roi leur avait marquée en leur permettant l'instruction de la jeunesse; tous ces motifs, fortifiés par la juste haine que leur ambition avait excitée, les faisaient juger avec raison plus dangereux et plus coupables. Jamais on n'a reproché aux Jacobins Bourgoin et Clément leurs confrères assassins, comme on a reproché aux Jésuites Chatel leur écolier et Guignard leur camarade; c'est que les Jacobins sont peu redoutés, et que les Jésuites étaient craints et odieux.

Dans leur defastre presque général, deux parlemens les avaient conservés, ceux de Bordeaux et de Toulouse; d'ailleurs, en les bannissant du reste du royaume, on n'avait ni aliéné ni dénaturé leurs biens; les magistrats qui les avaient proscrits, avaient fait cette grande faute; ces pères qui avaient encore un coin de la France pour asyle,

profitèrent du peu de souffle qui leur restait pour préparer leur résurrection; ils joignirent à leurs intrigues au dedans du royaume l'appui de plusieurs souverains, et surtout de la cour de Rome que Henri IV. craignait de mécontenter; et malgré les justes remontrances des parlemens, ils obtinrent leur retour peu d'années après qu'ils avaient été bannis. Henri IV. fit beaucoup plus pour eux; soit qu'ils eussent trouvé moyen de se rendre agréables à ce prince, soit qu'il espérait trouver en eux plus de facilité pour accorder avec ses amours la nouvelle religion qu'il professait, soit enfin, ce qui est plus vraisemblable, que ce grand et malheureux roi, tant de fois assassiné, et toujours en danger de l'être, craignit et voulut ménager ces renards accusés d'avoir des tigres à leurs ordres, il leur donna en France des établissemens considérables, entr'autres le magnifique collège de la Flèche, où il voulut que son coeur fût porté après sa mort; enfin, comme pour les intéresser plus particulièrement à sa conservation, au milieu des bruits qui couraient

contr'eux, il prit un jésuite pour confesseur. On prétend qu'il en usa ainsi pour avoir dans sa cour même et auprès de lui, un ôtage qui lui répondît de cette société suspecte et dangereuse; on ajoute que les Jésuites n'avaient été rappelés qu'à condition de donner cet ôtage; si la chose est vraie, il faut avouer qu'ils ont sù en habiles gens faire servir à leur grandeur une loi humiliante en elle-même, et profiter adroitement, pour augmenter leur crédit, de la défiance et de la crainte qu'ils avaient inspirée.

Louis XIII. qui régna après Henri IV. ou plutôt Richelieu qui régna sous son nom, continua de favoriser les Jésuites; il pensait que leur zèle et leur conduite régulière serviraient tout à la fois d'exemple et de frein au clergé; et que la permission d'enseigner qu'on leur accordait, et dont ils s'acquittaient avec succès, serait pour les universités un objet d'émulation.

Ce grand ministre ne se trompait pas. On ne peut disconvenir que les Jésuites, et surtout ceux de France, n'aient produit

un grand nombre d'ouvrages utiles pour faciliter aux jeunes gens l'étude des lettres; ouvrages dont les universités mêmes ont profité pour en produire à leur tour de semblables, et peut-être de meilleurs encore; les uns et les autres sont connus; et le public impartial leur a fait l'accueil favorable qu'ils méritaient.

Ajoutons (car il faut être juste) qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Les mendiants, même dans le tems de leur plus grand éclat, n'ont été que des scholastiques, les Bénédictins que des compilateurs, les autres moines que des ignorans †. Les Jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres, éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde et agréable; il n'est presque qu'aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite;

† On parle ici en général, car on convient qu'il s'est trouvé, et qu'il se trouve encore dans les autres ordres quelques hommes de mérite.

elle a même eu jusqu'à de bons écrivains Français, avantage dont aucun autre ordre ne peut se glorifier; c'est que la société des gens du monde est nécessaire pour bien écrire dans sa langue, et que les Jésuites par la nature de leurs fonctions ont été plus répandus dans le monde que les autres.

On assure que le feu cardinal Passionei, qui détestait ces pères (en quoi il pouvait avoir de bonnes raisons) pouffait la haine contr'eux jusqu'au point de n'admettre dans sa belle et nombreuse bibliothèque aucun écrivain de la société; j'en suis fâché pour la bibliothèque et pour le maître; l'une y perdait beaucoup de bons livres; et l'autre, si philosophe d'ailleurs à ce qu'on assure, ne l'était guère à cet égard. Si quelque chose doit consoler les Jésuites, c'est que ce même cardinal, ennemi si juré de tous leurs ouvrages, avait eu le malheur d'accueillir et de louer les rapsodies de cet Abraham Chaumeix, dont le nom même est devenu ridicule, et qui est aujourd'hui remis à sa place, après avoir été cité et cé-

lébré comme une manière de père de l'église. †

La société doit à la forme de son institut (si décriée à d'autres égards) cette variété de talens qui la distinguent. Elle n'en rejette d'aucune espèce, et ne demande point d'autre condition pour être admis parmi ses membres, que de pouvoir être utile; pour engager sa liberté, il faut payer partout, jusques chez les mendiants; les Jésuites ne connaissent point ce vil intérêt, ils acquièrent avec plaisir et gratuitement tout sujet dont ils espèrent tirer parti; personne n'est inutile chez eux; ceux dont ils attendent le moins, ils en font, selon leur propre expression, *des missionnaires* pour les villages, ou *des martyrs* pour les

† On fait par une voye très respectable et très sûre, que ce *père de l'église* était il y a quelques mois à Petersbourg, où il écrivait, pour avoir du pain, des panégyriques à une grande princesse, qui fait de ses éloges le même cas que de ses écrits. Il ne manquait plus à la honte de ceux qui l'ont mis en oeuvre, que de le laisser, comme ils font, dans la misère, et obligé d'aller mendier à fix cent lieues sa subsistance avec avilissement.

Indes. Ils n'ont pas même dédaigné de très grand seigneurs, assez peu dignes du nom qu'ils portaient pour se faire Jésuites, comme un Charles de Lorraine et plusieurs autres; leur nom a servi du moins de décoration à l'ordre, s'il n'a pu y être bon à autre chose; on pourrait les appeler les *honoraires* de la société.

Deux autres raisons semblent avoir contribué à donner aux Jésuites sur tous les autres ordres l'avantage d'un plus grand nombre d'hommes estimables par leurs talents et leurs ouvrages; la première c'est la durée du noviciat, et la loi qui ne permet pas de se lier par les derniers vœux avant trente-trois ans; les supérieurs ont plus de tems pour connoître les sujets, pour les juger, et pour les tourner vers l'objet auquel ils sont le plus propres; ces sujets d'ailleurs, engagés dans un âge mûr, après une longue épreuve et tout le tems nécessaire pour la réflexion, sont moins exposés au dégoût et au repentir, plus attachés à la compagnie, et plus disposés à employer leurs ta-

lens pour la gloire, et pour la leur, qui ne vient qu'après.

Une seconde raison de la supériorité des Jésuites sur les autres ordres en fait de sciences et de lumières, c'est qu'ils ont tout les tems de se livrer à l'étude, jouissant sur ce point d'autant de liberté qu'on peut en jouir dans une communauté régulière n'étant point assujettis, comme les autres religieux, à des pratiques de dévotion minutieuses, et à des offices qui absorbent la plus grande partie de la journée. Si on ne savait que la haine fait armes de tout, on aurait peine à croire que durant leur grand et funeste procès, on leur ait fait sérieusement un crime, dans quelques brochures Jansenistes, de ne pas s'assembler comme tant d'autres moines pour dire en commun matines et complies; comme si une société religieuse (dont le premier devoir est d'être utile) n'avait rien de mieux à faire que de chanter ennuyeusement de mauvais Latin plusieurs heures par jour. On dira peut-être que des religieux sont uniquement faits pour prier; à la bonne heure; en ce cas

qu'on les enferme dans leurs maisons pour y prier tout à leur aise, et qu'on les empêche de se mêler d'autre chose.

Cette suppression d'office et de chant chez les Jésuites, avant que d'être contr'eux un sujet de reproche, en avait été un de plaisanterie, suivant le génie de nôtre nation; ' Les Jésuites, disait-on, ne savent point chanter, parce que les oiseaux de proie ne le savent pas; ce sont, disait-on encore, des gens qui se lèvent à quatre heures du matin pour réciter ensemble les litanies à huit heures du soir.' Les Jésuites ont eu le bon esprit de rire les premiers de ces épigrammes Françaises, et de ne rien changer à leur manière de vivre; ils ont cru plus utile et plus honorable pour eux d'avoir des Pétau et des Bourdaloue, que des fainéans et des chantres.

Il faut avouer néanmoins que parmi les sciences et les arts, deux genres ont été faibles chez les Jésuites, la poésie Française et la philosophie. Le meilleur de leurs poètes Français est au dessous du médiocre; mais la poésie Française demande pour y ex-

eiller, une finesse de tact et de goût, qui ne peut s'acquérir qu'en fréquentant le monde beaucoup plus qu'un religieux ne doit se le permettre; cette école de l'urbanité et de la délicatesse est peut-être la seule chose qui ait manqué au Jésuite Le Moine pour être un poète du premier ordre; car ce Jésuite, suivant le jugement qu'en a porté un de nos plus grands maîtres, avait d'ailleurs une imagination prodigieuse. Quand on demandera pourquoi les Jésuites n'ont point eu de poètes Français, il faudra demander pourquoi les universités n'en ont pas eu davantage, et pourquoi tant de poètes Latins modernes, pris dans tous les corps et dans tous les états, n'ont pu réussir à faire deux vers Français supportables.

La philosophie (j'entends la véritable, car la scholastique n'en est que la lie et le rebut) n'a pas été non plus fort brillante chez les Jésuites; mais l'a-t-elle été davantage dans les autres ordres religieux? Il est

† Mr. de Voltaire dans son excellent catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV.

D

presqu'impossible qu'un homme de communauté devienne un grand philosophe; l'esprit de corps, l'esprit monastique surtout, et plus que tout autre peut-être, l'esprit dominant de la société, celui d'un dévouement fervile à ses supérieurs, donne à la raison trop d'entraves, contraires à cette liberté de penser si nécessaire à la philosophie. Mallebranche est le seul philosophe célèbre qui ait appartenu à une congrégation régulière; mais cette congrégation est composée d'hommes libres; et d'ailleurs Mallebranche est peut-être moins un grand philosophe, qu'un excellent écrivain en philosophie.

Si quelque ordre (nous le dirons en passant) eût pu espérer de le disputer aux Jésuites dans les sciences et les lettres, et peut-être de l'emporter sur eux, c'est cette congrégation de l'Oratoire dont Mallebranche a été un des membres les plus distingués. La liberté dont on y jouit sans être jamais lié par des vœux, la permission de penser autrement que ses supérieurs, et de faire usage de ses talens à son gré, voilà ce qui

a donné à l'Oratoire des prédicateurs excellens, des savans profonds, des hommes illustres de toute espèce. Aussi les Jésuites ont bien senti ce qu'ils avaient à craindre de pareils rivaux. Ils les ont persécutés; et les Oratoriens ont eu la simplicité de leur prêter le flanc en se faisant Jansenistes. † Par là ils ont fourni un prétexte aux attaques de leurs ennemis, et ont eu la douleur de voir le délabrement de leur congrégation, arrivé par leur propre faute. Ils viennent à la vérité de recueillir quelques lambeaux de la dépouille des Jésuites; mais il est difficile que ces lambeaux puissent remplacer ce qu'ils ont perdu. On doit d'ailleurs leur rendre cette justice, qu'ils n'ont pas marqué d'empressement à profiter de la ruine de leurs adversaires; la société dans son malheur a éprouvé de la part des Oratoriens une modération dont elle ne leur avait pas donné l'exemple. Mais que cette modération soit jouée ou sincère,

† Ils en étaient bien éloignés en 16 — lorsqu'ils défendirent à tous les sujets de la congrégation d'enseigner le Jansenisme et le Cartésianisme.

D 2

Il est difficile de se persuader que l'Oratoire se relève jamais avec éclat des coups que lui ont portés les Jésuites; le vernis de Jansenisme dont il est toujours taché, et qui le rend au moins suspect à la plupart des évêques, la prévention presque générale du public et de la plupart des magistrats contre les communautés, de quelque espèce qu'elles puissent être, et surtout l'esprit philosophique qui fait de jour en jour des progrès, semble annoncer la fin de cette congrégation et des autres.

Si la culture des sciences et des lettres a servi à rendre la société recommandable, et l'intrigue à la rendre puissante, un autre moyen n'a pas peu contribué à la rendre redoutable à ses adversaires, c'est l'union de tous ses membres pour le bien de la cause commune. Dans les autres sociétés les intérêts et la haine réciproque des particuliers nuisent presque toujours au bien du corps; chez les Jésuites il en est tout autrement. Ce n'est pas que dans cette compagnie les particuliers s'aiment plus qu'ailleurs; peut-être même se haïssent-ils

davantage, étant par leurs constitutions espions et délateurs nés les uns des autres; cependant attaquez un seul d'entr'eux, vous êtes sûr d'avoir la société entière pour ennemie. Ainsi autrefois le sénat et le peuple Romain, souvent divisés par des dissensions intestines, se réunissaient au seul nom des Carthaginois ou de Mithridate. Il n'y a point de Jésuite que ne puisse dire comme cet esprit malin de l'écriture, *je m'appelle Légion*; jamais républicain n'aima sa patrie comme chaque Jésuite aime la société; le dernier de ses membres s'intéresse à sa gloire dont il croit qu'il rejaillit sur lui quelques rayons; Il n'y a pas (si j'ose parler ainsi) jusqu'à leur frère apothicaire ou cuisinier qui n'en soit vain et jaloux. Tous à la fois sont mis en action par ce ressort unique, qu'un seul homme dirige à son gré; et ce n'est pas sans raison qu'on les a définis 'une épée nue dont la poignée est à Rome.' L'amour qu'ils ont pour leur société subsiste même dans presque tous ceux qui en sont sortis; soit attachement réel fondé sur la reconnaissance, soit poli-

tique fondée sur l'intérêt ou sur la crainte, il n'est presque point d'ex-jésuite qui ne conserve des liaisons avec ses anciens confrères, et qui, ayant même à se plaindre d'eux, ne se montre attaché à leurs intérêts, et prêt à les défendre contre leurs ennemis. Au reste, cet attachement des Jésuites à leur compagnie ne peut-être que l'effet de l'orgueil qu'elle leur inspire, et point du tout des avantages qu'elle procure à chacun de ses membres. Indépendamment du peu de confiance et d'amitié réelle qu'ils ont les uns pour les autres, et de la vie dure qu'ils mènent dans l'intérieur de leurs maisons, les particuliers, quelque mérite qu'ils aient, ne sont considérés dans le corps qu'à proportion du talent qu'ils ont pour l'intrigue; le mérite modeste, ou borné au travail du cabinet, y est méconnu, peu considéré, quelquefois persécuté, si par malheur l'intérêt pressant de la société le demande; on a vu dans ces derniers tems, les pères Brumoi et Bougeant, les derniers Jésuites qui aient eu un mérite véritable et solide, mourir de

chagrin sous le poids des persécutions que leurs confrères furent obligés de leur faire souffrir : ces deux hommes, plus philosophes et plus éclairés, que leur état ne semblait le leur permettre, furent sacrifiés par la société aux cris qu'ils excitèrent, l'un pour avoir approuvé un ouvrage où le régent du royaume, (mort il y avait 20. ans) était indirectement attaqué ; l'autre pour une plaisanterie philosophique sur *le langage des bêtes*, qu'on l'obligea de réparer en le confinant à la Flèche, et en le chargeant de la *confection* d'un catéchisme qui le conduisit au tombeau, accablé de dégoût et d'ennui. Cent ans auparavant, Pétau, le fameux Pétau, avait pensé essuyer un sort à peu près semblable, pour avoir prétendu qu'avant le concile de Nicée l'église n'était pas trop décidée sur la divinité du Verbe * ; Il mourut au collège des Jésuites de Paris, abandonné et manquant de tout. Il semble que la devise de la société ait été celle des an-

* V. Le dict de Bayle au mot Pétau. Voyez aussi le Longueruana. I. Part. p 86.

ciens Romains; ' *Salus populi suprema lex*
' esto †.

A tous ces moyens d'augmenter leur considération et leur crédit, ils en joignent un autre non moins efficace; c'est la régularité de la conduite et des moeurs. Leur discipline sur ce point est aussi sévère que sage; et quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut avouer qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard. Ceux même d'entr'eux qui ont enseigné la doctrine la plus monstrueuse, qui ont écrit sur les matières les plus obscènes, ont mené la vie la plus édifiante et la plus exemplaire. C'était aux pieds du crucifix que le pieux Sanchez écrivait son abominable et dégoûtant ouvrage; et on a dit en particulier d'Escobar, également connu par l'austérité de ses moeurs et par le relâchement de sa morale, qu'il achetait le ciel bien cher pour lui-même, et le donnait à bon marché aux autres.

On a vû les succès que les Jésuites a-

† Le salut du peuple est la suprême loi.

vaient sù se procurer à la cour de France; leur progrès était à peu près le même dans presque toutes les cours; au commencement de ce siècle il n'y avait en Europe aucun prince catholique dont ils ne dirigeassent la conscience, et dont ils n'eussent obtenu les graces les plus signalées; partout leurs ennemis frémissaient, et partout ils se moquaient de leurs ennemis.

Ils ne bornaient pas leur ambition à l'Europe; toujours pleins du projet de gouverner, et de gouverner par la religion, ils envoyaient aux Indes et à la Chine des missionnaires, qui y portaient le christianisme pour le peuple, et les sciences prophanes pour les princes, pour les grands, et pour les hommes éclairés, que ce moyen pouvait leur rendre favorables.

Arrêtons nous un moment ici, et examinons plus particulièrement, par quel genre d'enseignement et de doctrine les Jésuites ont sçu faire de si grands progrès chez les nations Chrétiennes et chez celles qui ne l'étaient pas.

La religion que nous professons roule

E

sur deux points, ses dogmes et sa morale. Parmi les dogmes il en est, comme la trinité, la rédemption, la présence réelle, &c. qui en paraissant confondre l'esprit humain, ne lui offrent à croire que des vérités spéculatives en elles-mêmes; ces sortes de vérités, quelque obscures qu'elles semblent à la raison, et quelque soumission qu'elles exigent, ne sont pas celles qui trouvent le plus d'opposition dans la multitude; naturellement portée pour le merveilleux, elle est disposée à adopter aveuglément les erreurs les plus absurdes en ce genre, et à plus forte raison les vérités qui ne sont qu'incompréhensibles, pourvu qu'elles ne contredisent pas ses penchans. Les Jésuites ont donc prêché ces vérités dans toute leur exactitude; ils sentaient bien qu'ils ne risquaient pas beaucoup. Mais il est d'autres dogmes, comme ceux de la prédestination et de la grace, qui tiennent à la pratique de la religion, et qui prêchés dans toute leur rigueur à des esprits non préparés, seraient peu propres à faire des prosélites. Il faut bien se garder, dit le sage et pieux Mr.

Fleuri, d'annoncer *d'abord* aux infidèles les articles de notre croyance qui pourraient trop les révolter. Supposons un missionnaire qui vienne dire *brusquement* à des sauvages; ' Mes enfans, je vous annonce un ' Dieu que vous ne pouvez servir dignement sans une grâce spéciale, qu'il a résolu de toute éternité de vous donner ou de vous refuser. Hé bien, lui diraient les sauvages, ' nous l'attendrons cette grâce, et ' en l'attendant, nous resterons dans notre ' croyance.' Quels succès auraient eu les Jésuites, s'ils s'y étaient pris de la sorte? Qu'un Janseniste eût été à leur place prêcher sa doctrine repoussante (qu'il appelle néanmoins modestement la doctrine de St. Augustin et de St. Paul) il eût été bientôt, ou abandonné comme un fou, ou chassé par le peuple à coups de pierres. Les Jésuites se sont conduits bien plus adroitement; ils ont prouvé, à ce que disent leurs ennemis, la vérité de cette maxime de l'écriture, que les enfans de ténèbres agissent avec plus de prudence dans leurs affaires que les enfans de lumière; ils ont prêché aux peuples

qu'ils voulaient convertir, le Pélagianisme dont ils font profession, et qui est beaucoup plus accommodé à la faiblesse et à la vanité humaine; mais non seulement ils ont prêché plus humainement que n'auraient fait les Jansenistes, ils ont prêché plus habilement que n'aurait fait Pélage lui-même. L'hérésie de ce moine ne fit pas autant de fortune qu'elle l'aurait pû parce qu'il restait à moitié chemin. Pélage en rendant à la liberté ses droits, lui imposait des obligations sévères par la morale dont il recommandait la pratique; cette morale était celle du Christianisme dans toute son austérité, le renoncement à soi-même, la pénitence la plus rigoureuse, le combat continuel contre ses passions; les Jésuites ont senti que ces devoirs pénibles n'étaient pas faits pour le commun des hommes, et c'était la multitude qu'ils voulaient attirer à eux. Après avoir adouci ce que les dogmes de la prédestination et de la grace ont de trop dur en apparence, ils en ont fait autant de ce que les obligations imposées par le Christianisme ont de trop difficile. Les

grands, pour la plupart, sont par le vice de leur éducation, superstitieux, ignorans et adonnés à leurs passions. Ils leur permettent d'avoir des maîtresses, pourvû qu'ils marquassent du zèle pour la religion, et de l'attachement à ses pratiques extérieures, qui ne sont plus qu'une espèce d'amusement quand les passions sont satisfaites, et qui servent d'ailleurs aux consciences peu éclairées, de calmant, ou si l'on veut, de palliatif dans leurs remords. Ils suivirent à peu près le même plan pour tous ceux qu'ils dirigeaient, et réussirent à se faire par ce moyen un grand nombre de partisans; l'esprit Jésuitique dans la manière d'enseigner la religion est assez bien représenté par la définition que l'abbé Boileau donnait de ces pères; ' Ce sont, disait il, des gens qui allongent le symbole, et accourcissent le décalogue '

Je ne puis m'empêcher de remarquer à cette occasion une singulière contradiction de l'esprit humain en matière de religion. Les Jansenistes sont à la fois ce qu'il ne paraît pas qu'on puisse être ensemble, *pré-*

destinatiens dans le dogme, et *rigoristes* dans la morale; ils disent à l'homme: ' Vous avez de grands devoirs à remplir, mais vous ne pouvez rien de vous-même; et quoi que vous fassiez, quelques vertus humaines que vous pratiquiez, chacune de vos actions sera UN NOUVEAU CRIME, à moins que Dieu ne la sanctifie par sa grace, que vous n'obtiendrez pas si vous n'y êtes prédestinés gratuitement et avant la prévision de vos mérites.' Il faut avouer que cette doctrine est douce, propre à consoler, et surtout conséquente! mais dans ces sortes de matières il ne s'agit pas d'être conséquent et raisonnable; c'est le caractère de celui qui dogmatise; ce n'est pas la logique, qui lui dicte ce qu'il doit prêcher. Le Janséniste, impitoyable de sa nature, l'est également et dans le dogme et dans la morale qu'il enseigne; il s'embarrasse peu que l'une soit en contradiction avec l'autre; la nature du Dieu qu'il prêche (et qui heureusement pour nous n'est que le sien) est d'être dur comme lui, et dans ce qu'il veut qu'on fasse, et dans ce qu'il veut qu'on

eroye. Que penserait-on d'un monarque qui dirait à un de ses sujets : ' Vous avez les fers aux pieds, et vous n'êtes pas le maître de les ôter; cependant je vous avertis que si vous ne marchez tout à l'heure, et longtems, et fort droit, sur le bord de ce précipice où vous êtes, vous serez condamné à des supplices éternels?†' Tel est le Dieu des Jansenistes: telle est leur théologie dans sa pureté originale et primitive. Pélagé, dans son erreur, était

† On ne fera peut-être pas fâché de voir ce qu'un philosophe de beaucoup d'esprit, et plein de mépris d'ailleurs pour toutes les querelles théologiques, pensait sur cette charmante doctrine. ' Se peut-il qu'on donne au mot de *liberté* un sens aussi forcé que celui que lui donnent les Jansenistes? Nous sommes donc, selon eux, comme une bille sur un billard, indifférente à se mouvoir à droite ou à gauche; mais dans le tems même qu'elle se meut à droite, on la soutient encore indifférente à s'y mouvoir, par la raison qu'on aurait pu la pousser à gauche. Voilà ce qu'on ose appeller en nous *liberté*, une liberté purement passive, qui signifie seulement l'usage différent que le créateur peut faire de nos volontés, et non pas l'usage que nous en pouvons faire nous-mêmes avec son secours. Quel langage bizarre et frauduleux!'

Lettre de Mr. de la Motte à Mr. de Fenelon.

plus raisonnable. Il dit à l'homme : ' Vous ' pouvez tout ; mais vous avez beaucoup à ' faire.' Cette doctrine était moins révol- tante, mais pourtant encore incommode et pénible. Les Jésuites ont été, si on peut parler de la sorte, au rabais du marché de Pélage ; il ont dit aux chrétiens : ' Vous ' pouvez tout, et Dieu vous demande peu ' de chose.' Voilà comme il faut parler aux hommes charnels, et surtout aux grands du siècle, quand on veut s'en faire écouter.

Ce ne sont pas les seules précautions qu'ils aient prises ; car ils ont pensé à tout. Ils ont eu (à la vérité en petit nombre) des casuistes et des directeurs sévères, pour le petit nombre de ceux qui par caractère ou par scrupule voulaient porter dans toute sa rigueur le joug de l'évangile ; par ce moyen se faisant, pour ainsi dire, *tout à tous*, suivant une expression de l'écriture (dont à la vérité ils détournaient tant soit peu le sens) d'un côté ils se préparaient des amis de toute espèce, et de l'autre ils réfutaient ou croyaient réfuter d'avance l'objection qu'on pouvait leur faire, d'enseigner universel-

lement la morale relâchée, et d'en avoir fait la doctrine uniforme de leur compagnie. Cette espèce d'assortiment complet, destiné à satisfaire tous les goûts, est assez bien représenté dans ces vers si connus de Despréaux.

Si Bourdaloue un peu sévère
 Nous dit, craignez la volupté,
 Escobar, lui dit-on, mon père,
 Nous la permet pour la santé.

Il faut même remarquer que la plupart de ces Jésuites si sévères dans leurs livres ou dans leurs sermons, l'ont été beaucoup moins pour leurs pénitens; on a dit de Bourdaloue même, que 's'il surfaissait dans 'la chaire, il rabattait dans le confessional;' nouveau trait de politique bien entendue de la part des Jésuites; parce que la sévérité spéculative répond aux censeurs, et que la condescendance pratique attire la multitude.

A la Chine ils employèrent encore d'autres voyez; ils allégèrent au peuple le joug qu'ils venaient lui imposer, en lui permettant d'allier aux pratiques du Christianisme

F

quelques cérémonies de la religion du pays, auxquelles la multitude, partout superstitieuse et moutonnière, était fort attachée.

Cette philosophie purement humaine, qui ne voit dans le zèle des Jésuites et de beaucoup d'autres pour aller prêcher la religion aux extrémités de la terre, qu'un moyen dont ils se servent pour être accrédités et puissans, regarde comme les plus adroits missionnaires ceux qui savent le mieux parvenir à ce but. Il ne faut donc pas s'étonner, si elle est un peu surprise de tant d'invectives et de clameurs dont ces pères ont été l'objet, au sujet des superstitions Chinoises qu'ils permettaient aux nouveaux convertis. En cela, comme dans le reste de leur conduite jusqu'au tems de leur destruction, ils ont prouvé, on le répète, qu'ils connaissaient mieux les hommes que ne faisaient leurs adversaires; ils ont senti qu'il ne fallait pas effaroucher ni dégouter les nouveaux chrétiens en leur interdisant quelques pratiques nationales qui leur étaient chères, et qu'on est toujours le maître d'interpréter à son gré. Le

pape St. Grégoire, qu'on a appelé le Grand, et qui était à coup sûr un homme d'esprit, semble, si on en croit les Jésuites, leur avoir sur cela donné l'exemple; ils ont du moins prétendu s'en autoriser. Le moine Augustin que ce pape avait envoyé en Angleterre pour convertir des peuples encore barbares, le consultait sur quelques restes de cérémonies, moitié civiles, moitié payennes, auxquelles les nouveaux convertis ne voulaient pas renoncer; il demandait à Grégoire, s'il pouvait leur permettre ces cérémonies; ' On n'ôte point, répondit ce pape, à des esprits durs toutes leurs habitudes à la fois; on n'arrive point sur un rocher escarpé en y sautant, mais en s'y trainant pas à pas.' Voilà sur quel principe les Jésuites prétendent s'être conduits à la Chine. Ils étaient persuadés que sans cette condescendance, la religion qu'ils prêchaient n'y aurait pas même été écoutée. Je ne doute pas qu'habiles comme ils sont, (ou plutôt comme ils étaient) ils ne l'aient encore palliée et mitigée sur beaucoup d'autres points; et on ne peut discon-

venir qu'ils n'ayent bien fait, relativement à leurs vuës, puisqu'après tout ce n'était ni Dieu ni le Christianisme qu'ils voulaient faire régner, c'était la société sous ces noms respectables.

D'ailleurs ni la morale sévère de la religion, ni les dogmes de la grace qu'on les accusait de défigurer, ne sont pas prononcés d'une manière si exclusive dans l'écriture, qu'on n'y rencontre aussi plusieurs passages favorables à des opinions plus mitigées; et on croit bien que les Jésuites profitaient de ces passages, à l'exemple de tant de sectes qui ont trouvé dans la bible et dans les pères de quoi appuyer leurs opinions, tandis que leurs adversaires y trouvaient également de quoi les combattre. Ce sont, s'il est permis de parler de la sorte, des arsenaux communs, où chacun va s'armer de pied en cap, et comme il lui plaît. Aussi n'est-ce pas sans raison que l'église catholique a décidé, que c'était à elle seule à donner aux fidèles le vrai sens des écritures et des pères; vérité dont on ne faudrait s'écarter, sans s'exposer à un Pyrrho-

nisme dangereux en matière de dogme.

Ce qu'il y a de singulier, et ce qui doit paraître plus étrange aux profélites qu'on allait faire à cinq mille lieues de notre Europe, c'est que tandis que les Jésuites prêchaient le Christianisme à leur manière, d'autres missionnaires leurs ennemis, moines et séculiers, en prêchaient un tout différent aux mêmes peuples, en les avertissant, sous peine de damnation, de ne pas croire au catéchisme des Jésuites. On peut juger de l'effet que ces contestations devaient produire. ' En vérité, messieurs, leur disait l'empereur de la Chine, ' vous prenez bien ' de la peine de venir de si loin nous prêcher des opinions contradictoires, sur lesquelles vous êtes prêts à vous égorger.' Après leur avoir fait cette représentation, il les laissa prêcher tant qu'ils voulurent, persuadé que de tels apôtres ne pouvaient avoir de grands succès. Il profita d'ailleurs, pour l'utilité de son pays, du séjour des Jésuites, qui parlèrent beaucoup plus à la cour d'astronomie et de physique que de trinité et de religion, et qui virent à bout

de rendre les autres missionnaires ou suspects ou méprisables.

Ce n'est pas qu'ils ne fussent très bien s'exposer aux plus grands périls et à la mort même, pour la cause de cette religion qu'ils travestissaient en la prêchant, et qui ne servait que de moyen à leur ambition. Lorsque l'empereur du Japon jugea à propos (pour des raisons qui lui parurent indispensables) d'exterminer le Christianisme de ses états, les Jésuites y eurent leurs martyrs comme les autres, et même en plus grand nombre. On n'en sera pas surpris quand on saura ce qui m'a été raconté par un homme très digne de foi. Il avait connu particulièrement un Jésuite qui avait été employé vingt ans dans les missions du Canada, et qui ne croyant pas en Dieu, comme il en convenait à l'oreille de cet ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion, qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami représentait au Jésuite l'inconscience de son zèle : ' Ah ! répondit le missionnaire, ' vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à se faire

‘ écouter de vingt mille hommes, et à leur
‘ persuader ce qu’on ne croit pas soi-
‘ même.’

Tel est l’esprit de la méthode que les Jésuites ont suivie pour enseigner avec succès aux hommes ce qu’ils appellaient la religion et la morale Chrétienne. Telle est la doctrine mitigée qu’ils prêchaient à la cour de Louis XIV, et par le moyen de laquelle ils parvinrent à s’y rendre si agréables. Aussi est-ce principalement sous le règne de ce prince que la puissance, le crédit et l’opulence des Jésuites ont reçu en France de prodigieux accroissemens; c’est sous ce règne qu’ils sont parvenus à rendre le clergé dépendant d’eux, (on peut dire même leur esclave) par la feuille des bénéfices, dont les PP. de la Chaize et le Tellier, confesseurs du roi, furent chargés successivement; c’est sous ce règne qu’ils sont parvenus, en conséquence du besoin que les évêques avaient d’eux, à extorquer, même en les bravant, leur confiance, ou l’apparence de leur confiance, et à se faire donner la direction de plusieurs sémi-

naires, où la jeunesse destinée à l'église était élevée dans leur doctrine et dans la haine de leurs ennemis; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, en décrivant ou avilissant les autres ordres et les ecclésiastiques séculiers, à envahir un grand nombre de collèges, ou du moins à obtenir la permission d'en établir de nouveaux; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, par la confiance et la considération que Louis XIV. leur accordait, à attirer toute la cour dans leur collège de Clermont. On se souvient encore de la marque de flatterie qu'ils donnèrent au monarque, en ôtant à ce collège le nom qu'il portait de *la société de Jésus*, pour l'appeler *collège de Louis le Grand*; et personne n'ignore le distique Latin qui fut fait à ce sujet, et dans lequel on reprochait à la société 'de ne point reconnaître d'autre Dieu que le roi.' Ainsi on les représentait à la fois, comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils, et comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux; ces deux accusations pouvaient paraître un peu contradictoires, mais il ne s'a-

giffait pas de dire l'exacte vérité, il s'agif-
fait de dire des Jésuites le plus de mal qu'il
était possible.

Enfin ce qui a mis le comble à la puis-
sance et à la gloire de la société, c'est sous
Louis XIV. que les Jésuites sont parvenus
à détruire ou du moins à opprimer en
France les Protestans et les Jansenistes,
leurs ennemis éternels; les Protestans en
contribuant à la révocation de l'édit de
Nantes, cette source de dépopulation et de
malheurs pour le royaume; les Jansenistes,
en les privant des dignités ecclésiastiques,
en armant les évêques contr'eux, en les
forçant d'aller prêcher et écrire dans les
pays étrangers, où même ces infortunés
trouvaient encore la persécution.

Ce n'est pas que sous ce règne même,
où les Jésuites furent si puissans et si re-
doutables, on ne leur ait porté de terribles
coups, et plus terribles peut être que tous
ceux qu'ils avaient effuyés jusqu'alors. Les
plaidoiers de Pasquier et d'Arnaud n'é-
taient guères que des satyres ampoulées
et de mauvais goût; les Provinciales leur

G

firent une playe beaucoup plus funeste; ce chef-d'oeuvre de plaisanterie et d'éloquence divertit et indigna toute l'Europe à leurs dépens. En vain ils répondirent, que la plupart des théologiens et des moines avaient enseigné comme eux la doctrine scandaleuse qu'on leur reprochait; leurs réponses, mal écrites, et pleines de fiel, n'étaient point lûes, et tout le monde savait les Provinciales par coeur. Cet ouvrage est d'autant plus admirable, que Pascal en le composant semble avoir deviné deux choses qui ne paraissent pas faites pour être devinées, la langue et la plaisanterie. La langue était bien loin d'être formée; qu'on en juge par la plupart des ouvrages publiés dans ce même tems, et dont il est impossible de soutenir la lecture; dans les Provinciales il n'y a pas un seul mot qui ait vieilli, et ce livre, écrit il y a plus de cent ans, semble avoir été écrit d'hier. Une autre entreprise non moins difficile, était de faire rire les gens d'esprit et les honnêtes gens à propos de *la grace suffisante, du pouvoir prochain, et des décisions des casuistes; sujets bien peu*

favorables à la plaisanterie, ou, ce qui est pire encore, susceptibles de plaisanteries froides et monotones, capables tout au plus d'amuser des prêtres et des moines. Il fallait, pour éviter cet écueil, une finesse de tact d'autant plus grande, que Pascal vivait fort retiré, et éloigné du commerce du monde; il n'a pu démêler que par la supériorité et la délicatesse de son esprit, le genre de plaisanterie qui pouvait seul être goûté des bons juges dans cette matière sèche et insipide. Il y a réussi au delà de toute expression; plusieurs de ses bons mots ont même fait proverbe dans la langue, et les *lettres Provinciales* seront éternellement regardées comme un modèle de goût et de style. Il est seulement à craindre que l'expulsion des Jésuites, diminuant l'intérêt qu'on prenait à ce livre, n'en rende la lecture moins piquante, et peut-être ne le fasse oublier un jour. C'est le sort que doit appréhender l'auteur le plus éloquent, s'il n'écrit pas des choses utiles à toutes les nations et à tous les siècles; la durée d'un ouvrage, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs,

est presque nécessairement liée à celle de son objet. Les *Pensées de Pascal*, bien inférieures aux Provinciales, vivront peut-être plus longtems, parce qu'il y a tout lieu de croire (quoi qu'en dise l'humble société) que le Christianisme durera plus longtems qu'elle.

Les Provinciales seraient peut-être plus assurées de l'immortalité qu'elles méritent à tant d'égards, si leur illustre auteur, cet esprit si élevé, si universel, et si peu fait pour prendre intérêt à des billevesées scholastiques, eût tourné également les deux partis en ridicule. La doctrine révoltante de Jansenius et de St. Cyran y prêtait pour le moins autant que la doctrine accommodante de Molina, de Tambourin, et de Vasquez. Tout ouvrage où on immole avec succès à la risée publique des fanatiques qui se déchirent, subsiste même encore quand les fanatiques ne sont plus. J'oserais prédire cet avantage au chapitre *sur le Jansenisme*, qu'on lit avec tant de plaisir dans l'excellent *Essai sur l'histoire générale*, par le plus agréable de nos écrivains

philosophes. L'ironie est distribuée dans ce chapitre à droite et à gauche avec une finesse et une légèreté, qui doit couvrir les uns et les autres d'un mépris ineffaçable, et les dégoûter de s'égorger pour des fornettes. Il me semble voir le chat de la Fontaine, † devant qui le lapin et la belette vont porter leur procès au sujet d'un méchant trou qu'ils se disputent, et qui pour décision,

Jettant des deux côtés la griffe en même tems,
Met les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

Personne n'est peut-être plus propre que cet illustre écrivain à faire l'histoire des querelles théologiques, pour les rendre tout à la fois odieuses et ridicules, et par là délivrer à jamais le genre humain de ce honteux et redoutable fléau.

'La Morale pratique des Jésuites,' ouvrage du docteur Arnauld, qui suivit d'assez près les Provinciales, acheva, quoique d'un mérite très inférieur, de jeter sur ces pères un vernis odieux dont ils n'ont pu se laver; cette impression fâcheuse et pro-

† Liv. VII. fabl. 16.

fonde, toujours entretenue par la lecture de ces mêmes ouvrages, a trouvé encore au bout d'un siècle les esprits disposés à croire tout le mal qu'on disait d'eux, et à approuver tout celui qu'on leur a fait. Le terme de morale Jésuitique a été comme consacré dans la langue pour signifier la morale relâchée, et celui d'Escobarderie pour signifier un adroit mensonge; et l'on fait combien une façon de parler à la mode a de pouvoir, surtout en France, pour accréditer les opinions.

Les Jésuites, chargés dès-lors de tant de haine et d'imputations, n'en devaient être que longtems après la victime; ils en triomphèrent dans la première violence de l'attaque, et n'en devinrent que plus puissans, plus animés contre leurs ennemis, et plus redoutables pour eux. Cependant à quels ennemis avaient-ils à faire? à des hommes du plus grand mérite et de la plus grande réputation, et dont la considération dans le public augmentait encore par la persécution même; un Arnauld, un Nicole, un Sacy, en un mot tous les écrivains

de la célèbre maison de Port-Royal. Ces adversaires étaient bien plus à craindre pour la société que de simples théologiens, que le commun des hommes n'écoute, n'entend, ni n'estime; ils étaient grands philosophes (autant du moins qu'on le pouvait être alors) gens de lettres du premier ordre, excellens écrivains, et d'une conduite irréprochable. Ils avaient dans le royaume et à la cour même des amis respectables et zélés, qu'ils s'étaient acquis par leurs talens, leurs vertus, et les services signalés dont la littérature leur était redevable. La Grammaire générale et raisonnée qu'on nomme de Port-Royal, parce qu'ils en furent les auteurs, l'excellente Logique appelée du même nom, les Racines Grecques, de savantes grammaires pour les langues Grecque, Latine, Italienne et Espagnole; telles étaient les productions de cette société respectable et libre. L'illustre Racine avait été leur élève, et avait conservé, ainsi que Despréaux son ami, les plus intimes liaisons avec eux; leurs ouvrages sur la religion et sur la morale é-

taient lûs et estimés de toute la France; et par le style mâle et correct dans lequel ils étaient écrits, avaient le plus contribué, après les Provinciales, à la perfection de notre langue, tandis que les Jésuites ne comptaient encore parmi leurs écrivains Français que des Barris et des Garrasses. Quel dommage que ces écrivains de Port-Royal, ces hommes d'un mérite si supérieur, aient perdu tant d'esprit et de tems à des controverses ridicules sur la doctrine bonne ou mauvaise de Jansenius, sur les discussions creuses et interminables du libre arbitre et de la grace, et sur l'importante question de savoir, si cinq propositions inintelligibles sont dans un livre que personne ne lit? tourmentés, emprisonnés, exilés pour ces vaines disputes, et sans cesse occupés à défendre une cause si futile, combien d'années la philosophie et les lettres ont à regretter dans leur vie? Que de lumières n'auraient-ils pas ajoutées à celle dont ils avaient déjà éclairé leur siècle, s'ils n'avaient été entraînés par ces malheureuses et pitoyables distractions, si indignes d'oc-

euper des hommes comme eux? Osons-en dire davantage, au risque de nous écarter un moment de notre sujet. La raison peut-elle s'empêcher de verser des larmes amères, quand elle voit combien les querelles, si souvent excitées dans le sein du Christianisme, ont enfouï de talens utiles; combien de siècles ces misérables et scandaleuses contestations ont fait perdre à l'esprit humain; et combien de génies, faits pour découvrir de nouvelles vérités, ont employé (au grand regret de la vraie religion) tout ce qu'ils avaient de sagacité et de lumières, à soutenir ou accréditer des absurdités anciennes? Lorsqu'on parcourt dans la vaste bibliothèque du Roi, la première salle, immense par son étendue, et qu'on la trouve destinée dans sa plus grande partie à la collection sans nombre des commentateurs les plus visionnaires de l'écriture, des écrivains polémiques sur les questions les plus vuides de sens, des théologiens scholastiques de toute espèce, enfin de tant d'ouvrages d'où il n'y a pas à tirer une seule page de vérité, peut-on s'empê-

H

cher de s'écrier avec douleur, *ut quid perditio haec?* * Encore l'humanité n'aurait été que médiocrement à plaindre, si tous ces objets frivoles et absurdes, ces *bagatelles sacrées*, comme les appelle un célèbre magistrat, † n'avaient abouti qu'à des injures, et n'avaient pas fait répandre des flots de sang. Mais fermons les yeux sur ces tristes objets; et faisons seulement une autre reflexion, aussi consolante qu'humiliante pour l'esprit humain. Comment est-il possible que la même espèce d'*êtres* qui a inventé l'art d'écrire, l'arithmétique, l'astronomie, l'algèbre, la chimie, l'horlogerie, la fabrique des étoffes, tant de choses enfin dignes d'admiration dans les arts mécaniques et liberaux; ait inventé la philosophie et la théologie scholastique, l'astrologie judiciaire, le concours concomitant, la grace versatile et congrue, la délectation victorieuse, les accidens absolus, et tant d'autres inepties, qui feraient inter-

* A quoi bon cette perte ?

† Mr de la Chalotais dans son *Essai sur l'éducation*, présenté au parlement de Bretagne.

dire par autorité de justice celui qui les imaginerait aujourd'hui pour la première fois? Platon définissait l'homme, ' un animal à deux pieds sans plumes?' Quelque ridicule que cette définition paraisse, il était peut-être difficile (les lumières de la religion mises à part) de caractériser autrement l'indéfinissable espèce humaine, qui d'un côté semble par des chef-d'oeuvres de génie s'être approchée des intelligences célestes, et de l'autre par mille traits incroyables de sottise et d'atrocité, s'être mise au niveau des animaux les plus stupides et les plus féroces. Quand on mesure l'intervalle de Scot à Neuton, ou plutôt des ouvrages de Scot à ceux de Neuton, faut-il dire avec Térence; ' homo homini quid praeostat; ' qu'il y a de distance entre un homme et ' un autre?' Ou faut-il seulement attribuer cette distance immense à la différence énorme des siècles, et penser avec douleur que ce *Docteur subtil* et absurde qui a tant écrit de chimères admirées de ses contemporains, eût peut être été Neuton dans un siècle plus éclairé? Qu'on pèse bien toutes

ces réflexions, qu'on y ajoute la lecture de l'histoire ecclésiastique, ces fastes de la vertu de quelques hommes, et de l'imbécile méchanceté de tant d'autres; qu'on voye dans cette histoire les usurpations sans nombre de la puissance spirituelle; les brigandages et les violences exercées sous le prétexte de la religion; tant de guerres sanglantes, tant de persécutions atroces, tant d'affassinats commis au nom d'un Dieu qui les abhorre; et on aura à peu près le catalogue exact des avantages que les disputes du Christianisme ont apportés aux hommes.

Pour en revenir aux Jésuites, la nomination du père le Tellier à la place de confesseur de Louis XIV, leur fournit l'occasion d'exercer pleinement leur vengeance. Cet homme ardent, et inflexible, haï de ses confrères mêmes qu'il gouvernait avec une verge de fer, fit boire aux Jansenistes *jusqu'à la lie*, suivant sa propre expression, *le calice de l'indignation de la société*. A peine fut-il en place, qu'on prévint les maux dont il allait être la cause; Et le philosophe

Fontenelle dit en apprenant sa nomination,
les Jansenistes ont péché.

Le premier exploit de ce Jésuite féroce et fougueux, fut la destruction de Port-Royal, où l'on ne laissa pas pierre sur pierre, et d'où l'on exhuma jusqu'aux cadavres qui étaient enterrés. Cette violence, exécutée avec la dernière barbarie contre une maison respectable par les hommes célèbres qui l'avaient habitée, et contre de pauvres religieuses plus dignes de compassion que de haine, excita les cris de tout le royaume; ils ont retenti jusqu'à nos jours; et les Jésuites même ont avoué en voyant le spectacle de leur destruction, que c'étaient les pierres de Port-Royal qui leur tombaient sur la tête pour les écraser.

Mais l'indignation que la destruction de Port-Royal excita contr'eux, ne fut rien en comparaison du soulèvement général que causa la bulle *unigenitus*. On fait que cette bulle fut leur ouvrage; on fait la réclamation universelle qu'elle produisit dans presque tous les ordres de l'état; on fait les intrigues, les fourberies, les violences

qui furent mises en oeuvre pour en extorquer l'acceptation. On se rappelle que Louis XIV. étant venu à bout de la faire recevoir (tant bien que mal) par une assemblée de quarante prélats, voyait avec peine neuf évêques qui y restaient opposés; il aurait désiré pour la tranquillité de la conscience, une uniformité entière dans le corps épiscopal; 'Cela est le plus aisé du monde, lui dit madame la duchesse sa fille; 'vous n'avez qu'à ordonner aux quarante acceptans d'être de l'avis des neuf autres.' Les propositions condamnées étaient pour la plupart si mal choisies, qu'on prétend qu'un grand prince, en les lisant dans la bulle, les prit pour les vérités qu'elle ordonnait de croire, en parut édifié, et fut bien surpris, quoique docile, quand son confesseur le dérompa.

Les magistrats ne furent pas des derniers à s'élever contre cette bulle. Ils étaient surtout révoltés de la censure de la proposition 91. 'La crainte d'une excommunication injuste ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir.' Instruits

par les tristes effets des querelles du sacerdoce et de l'empire durant tant de siècles, ils sentaient combien il était facile de profiter de cette censure, pour détacher les peuples, par des menaces d'excommunication, de la fidélité qu'ils doivent à leur souverain. Ils voyaient dans une condamnation si téméraire l'atteinte secrète que les Jésuites et la cour de Rome voulaient porter à nos maximes sur l'indépendance temporelle des rois. On ne pouvait souffrir avec quelque pudeur à l'anathème lancé contre une proposition si évidente, qu'en la bornant à un sens détourné qu'elle ne présente pas, en la jugeant (ce qui est ridicule en pareille matière) sur une prétendue intention de l'auteur en faveur des fanatiques excommuniés. Qui doute que les fanatiques ne puissent abuser de la vérité que cette proposition renferme, pour braver toute excommunication qu'ils croiront injuste? Mais l'abus qu'on peut faire d'une vérité est-il une raison pour la proscrire? l'écriture même serait-elle à l'abri

d'une flétrissure fondée sur de pareils motifs?

Neanmoins, malgré la réclamation des magistrats, la bulle fut enregistrée; tout plia, de gré ou de force, sous le poids de l'autorité royale; la fureur avec laquelle le père le Tellier, auteur de cette production ultramontaine, en persécuta les adversaires, fut poussée si loin, que les Jésuites même, quoiqu'aguerris de longue main à la violence, étaient effrayés de la sienne, et disaient hautement; ' Le père le Tellier ' nous mène si grand train qu'il nous ver- ' fera.' Ils ne croyaient peut-être pas dire si vrai. C'est cette bulle et la persécution dont elle a été cause, qui au bout de cinquante ans a porté aux Jésuites le coup mortel; on va le voir par la suite de ce récit; mais il n'est pas inutile de faire auparavant une observation sur la conduite et les projets du père le Tellier. Bien des gens croient que ce Jésuite était un fripon, sans religion, qui faisait servir à sa haine ce nom respectable; il y a beaucoup plus d'apparence que c'était un fanatique

de bonne foi, qui persuadé de la bonté de sa cause, se croyait tout permis pour assurer le triomphe de ce qu'il supposait être *la saine doctrine*. Dans le même tems qu'il persécutait les Jansénistes, il déferait Fontenelle à Louis XIV. comme un athée, pour avoir fait *l'histoire des oracles*. Fontenelle, l'élève des Jésuites, leur ami de tous les tems, ainsi que le grand Corneille son oncle, désapprouvant même la doctrine et la morale des Jansenistes, autant qu'un philosophe peut désapprouver des opinions théologiques; enfin toujours sage et réservé sur la religion, dans ses discours comme dans ses écrits; tel était l'homme que le Tellier voulait perdre, en même tems qu'il cherchait à écraser Quesnel et ses partisans. Se fût-il conduit de la sorte, s'il n'eût été animé par un principe de persuasion?

Heureusement pour le Jansenisme et pour la philosophie, Louis XIV. mourut. Le Tellier, chargé de l'exécration publique, fut exilé à la Flèche, où il finit bientôt sa vie, odieuse à toute la nation. Le Duc d'Orléans régent, en tout l'opposé de

Louis XIV, ne voulait, ni braver avec violence le cri public que la constitution *uni-genitus* avait excité, ni offenser durement le pape et les évêques, trop engagés pour reculer; il fit accepter presque sans bruit, et avec toutes les modifications qu'on voulut, cette bulle fatale, qui présentée par les Jésuites avait excité tant de clameurs; appuyé des philosophes qui l'entouraient, et qui commençaient dès lors à se faire écouter, appuyé surtout de son ministre le Cardinal Dubois, dont la façon de penser en matière de religion était bien connue, il jetta sur cette guerre théologique un ridicule qui la fit cesser.

Les Jésuites, devenus moins puissans pendant la régence, recouvrèrent néanmoins bientôt la place de confesseur du roi, dont ils avaient été privés un moment; on prétend que leur réhabilitation à la cour fut un des articles secrets de la réunion de la France avec l'Espagne en 1719. On ajoute que cet article avait été ménagé par le Jésuite d'Aubenton, confesseur de Philippe V. et tout-puissant à la cour de Ma-

drid. Pour l'honneur des ministres que la France avait alors, il faut croire que cette anecdote est une fable.

Tout fut paisible d'ailleurs par rapport aux Jésuites pendant le reste de la régence et les ministères suivans; ils se bornèrent à se soutenir sans faire beaucoup parler d'eux. Le Cardinal de Fleury qui ne les aimait pas, était néanmoins dans la persuasion qu'on devait les protéger avec force, 'comme les plus fermes appuis de la religion,' dont ce ministre regardait le maintien comme partie du gouvernement. Cette façon de penser du Cardinal de Fleury au sujet des Jésuites se trouve exprimée dans des lettres manuscrites que j'ai lûes de lui; 'ce sont, disait il encore, d'excellens valets, mais de mauvais maîtres.' D'après ce principe il les traita *honnêtement* pendant son ministère, mais sans leur marquer de faveur déclarée; il éleva au contraire beaucoup (et les Jésuites ne lui en furent pas plus de gré) la communauté des Sulpiciens, beaucoup moins illustre et moins puissante, mais aussi moins redoutable. Le Cardinal

de Fleury, ennemi des Jansenistes, qu'il regardait comme dangereux, et en même tems peu porté pour ce qui avait trop d'éclat en quelque genre que ce fût, prit sous une protection particulière cette communauté nombreuse; elle avait tout ce qu'il fallait pour lui en paraître digne; elle joignait au mérite d'être très dévouée à la bulle, le bonheur de n'avoir jamais fait parler d'elle. Ce ministre remplit les évêchés de France d'une foule d'élèves de St. Sulpice, plus recommandables par leur dévotion que par leurs lumières; par là il jeta les premiers germes de cet état de langueur où le clergé de France parait aujourd'hui tombé, mais dont il faut espérer qu'il se relèvera bientôt, grace à l'esprit philosophique qui éclaire aujourd'hui quelques-uns de ses membres, et qui leur fait regarder avec raison le fanatisme et l'ignorance comme les deux véritables fléaux de Christianisme.

Cependant cette bulle dont les Jésuites avaient été les promoteurs, et qui avait éprouvé une si grande résistance quand elle

parut, se trouvait insensiblement acceptée par tous les évêques. La nation Française qui crie si aisément, et qui plus aisément encore se lasse de crier, était familiarisée avec une production qu'elle avait d'abord appelé *monstrueuse*; chacun la recevait en l'interprétant à son gré; car tel est le merveilleux privilège de ces sortes de décisions de Rome, qu'on peut à toute force les entendre comme on veut, et s'y soumettre en restant dans son opinion. Le Jansenisme, autrefois soutenu (au grand regret de la raison) par des hommes d'un vrai mérite, n'avait plus pour soutien que des défenseurs dignes d'une pareille cause, quelques prêtres pauvres et obscurs, inconnus jusques dans leur quartier; la folie des convulsions, qui avait excité des querelles dans le parti même, avait achevé de les avilir en les rendant ridicules; enfin cette secte expirante et méprisée, touchait à son dernier moment, lorsqu'un enchaînement imprévu de circonstances lui a redonné tout à coup une vie qu'elle n'espérait plus. La vipère que les Jésuites croyaient avoir écrasée, a

eu la force de retourner la tête, de les mordre au talon, et de les faire périr. Voici par quelle suite de causes cet étrange événement a été produit.

Les parlemens, qui s'étaient élevés contre la société dès sa naissance, n'avaient eu que trop de raisons de persister dans les mêmes sentimens à son égard. Ils étaient justement blessés des avantages, du pouvoir et du crédit qu'elle avait obtenus malgré eux; ils l'étaient surtout de cette constitution *unigenitus*, dont les intrigues Jésuitiques les avaient forcés d'enregistrer l'acceptation; acceptation qu'ils jugeaient, comme nous l'avons vû, contraire aux droits de la couronne; et ils attendaient, pour éclater, une occasion favorable, sans peut-être oser se flatter qu'elle se présentât jamais.

La querelle des sacremens refusés aux Jansenistes a été la première étincelle de l'embrasement, l'Hélène de cette guerre, aussi mince par son premier objet, qu'elle est devenuë importante par ses suites. Un des principaux archevêques du royaume,

et un évêque de Mirepoix son appui et son conseil, tous deux très-persuadés de l'excellence de la bulle, et de la damnation de ceux qui la rejettent, résolurent, en prélats conséquens, de faire refuser aux Jansenistes la communion à la mort. On avait déjà tenté ce refus dans quelques provinces, mais deux ou trois fois seulement, de loin à loin, et à petit bruit; on crut qu'il était tems de lever le masque, et de traiter absolument les ennemis de la bulle *unigenitus* comme des hérétiques séparés de l'église. Si on s'en rapporte à la foule des théologiens constitutionnaires, les deux prélats, auteurs et exécuteurs de ce projet, étaient très bien fondés; qu'on nous permette de rapporter ici (comme simples historiens) les raisons singulières qu'on alléguait en leur faveur, et celles qu'on leur opposait. ' La ' bulle *unigenitus*, (disaient ses partisans) ' mal accueillie sans doute, et même con- ' spuée à sa naissance, avait fini par être u- ' nanimement reçue; il n'y avait dans tout ' le monde chrétien aucun évêque qui ré- ' clamât contre cette production bonne ou

‘ mauvaise de la cour de Rome; on avait
‘ beau dire qu’elle renverfait les principes
‘ du Christianisme, que l’acceptation n’en
‘ avait pas été libre, que les uns l’avaient
‘ reçue par crainte, les autres par intérêt;
‘ elle était acceptée, et sans opposition, par
‘ tout le corps des pasteurs; voilà, dans les
‘ principes de l’église catholique, tout ce
‘ qui doit servir de bouffole aux simples fi-
‘ dèles dans leur foi. Ce n’est point à eux
‘ à examiner ni les dogmes en eux-mêmes,
‘ ni la nature de l’acceptation; il leur suf-
‘ fit de voir clairement que l’église visible
‘ les adopte; on entend ici par l’église *vi-*
‘ *sible*, ce que tout catholique entend par
‘ ce mot; c’est-à-dire le pape, les évêques,
‘ et presque tous les ecclésiastiques sécu-
‘ liers et réguliers du second ordre. Quelle
‘ que soit la doctrine que cette église vi-
‘ sible enseigne, le fidèle doit croire ferme-
‘ ment, nonobstant même les apparences
‘ contraires les plus fortes, qu’elle l’a tou-
‘ jours enseignée; autrement J. C. n’aurait
‘ pas dit vrai en promettant à cette église
‘ d’être *toujours avec elle*. Les passages de

l'écriture et des pères, qui paraîtraient le plus évidemment contraires au nouveau catéchisme, s'expliqueront d'une manière qui y fera favorable; l'église a seule le droit d'en fixer le sens. En un mot, dès qu'elle a parlé, il faut se soumettre, quoi qu'elle dise. Il s'en falait de beaucoup qu'après le concile de Nicée, la divinité de J. C. fût aussi solennellement, aussi universellement, aussi uniformément reçue par le corps des pasteurs, que la bulle *unigenitus* l'a été dans ces derniers tems. Cependant après le concile de Nicée, les Aériens étaient dès-lors hérétiques avérés, malgré les partisans qui leur restaient. Il se peut, il est même hors de doute, que dans les conciles qui ont décidé des matières de foi, bien des évêques ont opiné pour la bonne cause par des vuës de politique, d'intérêt ou de passion. Témoin la malheureuse facilité avec laquelle la plupart des prélats qui, sous Constantin, avaient déclaré que le Verbe était Dieu, déclarèrent ensuite sous Constance qu'il n'était qu'un homme. Témoin encore la con-

K

‘ duite violente de St Cyrille et du concile
‘ d’Ephèse à l’égard de Nestorius. Témoin
‘ enfin les intrigues qui ont trop souvent
‘ troublé ces assemblées saintes, et outragé,
‘ pour ainsi dire, le St. Esprit qui y préside;
‘ mais encore une fois, ce ne sont pas les
‘ motifs, c’est le résultat de la décision que
‘ les fidèles doivent considérer. C’est à ce
‘ résultat seul qu’ils doivent s’en tenir; ils
‘ auraient trop à faire, s’il leur fallait re-
‘ monter jusqu’aux causes qui ont dicté l’ar-
‘ rêt. Dieu a promis à son église l’infail-
‘ libilité dans ses décisions, mais il n’a pas
‘ promis à chaque particulier la pureté dans
‘ ses motifs; il se sert de toutes sortes de
‘ moyens, même des passions des hommes,
‘ pour faire triompher et connaître la vé-
‘ rité; et il employe les choses humaines
‘ pour faire réussir les choses divines.

D’après ces raisons (dont nous ne pré-
tendons nullement apprécier la justice) les
partisans de la bulle se croyaient fondés à
traiter les Jansenistes comme des sectaires
déclarés. Ceux-ci disaient pour se défendre,
que l’église universelle était fautive de leur

cause par l'appel qu'ils avaient fait au futur concile, et que jusqu'à la décision qu'ils attendaient, on ne pouvait les rejeter hors de son sein. On leur répondait qu'une foule d'hérétiques, à commencer par Pélage, si odieux aux Jansenistes modernes, avaient été regardés et traités comme des novateurs, sans avoir été condamnés expressément par aucun concile oecuménique. Ils objectaient que la bulle ne proposait réellement aucune vérité à croire, parce que les qualifications accumulées d'*hérétiques*, de *sentant l'hérésie*, de *malsonnantes*, d'*offensant les oreilles pieuses* &c. n'étaient appliquées à aucune proposition du P. Quesnel en particulier. Quelques uns de leurs adversaires, à l'exemple d'un illustre chef d'Israël, † leur répondaient (en se moquant vraisemblablement et d'eux et de la bulle) qu'elle proposait 'à croire d'une foi impli-
'cite des vérités indéterminées;' les autres disaient simplement, que dans une liste de poisons, il n'était pas nécessaire de marquer expressément le degré de malignité

† Feu Mr. le Cardinal de Tencin.

de chacun pour avertir les citoyens de s'en préserver. On demandait encore aux Jansenistes, comment l'église pouvait conserver un de ses caractères essentiels, celui d'être *visible*, s'il fallait la réduire à une poignée de prêtres, opposés à tout le reste des pasteurs? et ils repliquaient que la véritable église, l'église *visible*, était celle qui enseignait *visiblement* la saine doctrine, et qui n'autorisait pas, comme la bulle, le Pélagianisme le plus révoltant; ils ajoutaient que l'église, toute *visible* qu'elle est et qu'elle doit être, n'était pas moins *cachée* en apparence dans ces tems malheureux, où les pères de l'église affurent que tout l'univers fut étonné de se voir *Arien*. En un mot les Jansenistes répondaient à leurs adversaires, comme Sertorius à Pompée :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

C'est ainsi que les uns et les autres défendaient leur cause. On ne parle point des injures qu'ils y ajoutaient, et qui de part et d'autre étaient dignes des raisons.

Les seuls magistrats (et cette observation n'est pas à négliger) opposaient en cette

occasion aux constitutionnaires des raisons sans réplique; ils prononçaient que la doctrine enseignée ou autorisée par la bulle, portait atteinte aux loix du royaume, et par conséquent ne devait pas être un prétexte de vexation. Voilà de quoi ces magistrats étaient juges compétens, et sur quoi les partisans de la bulle n'avaient rien à leur répondre; car c'est aux dépositaires des loix à décider de ce qui y est conforme ou contraire; et cette question n'est pas même du ressort de l'église.

Il est certain d'ailleurs que tous ces refus de sacremens occasionnés par la bulle, troublaient les familles; qu'ils jettaient la dissension parmi les citoyens; qu'à cet égard au moins les magistrats devaient en prendre connaissance, et employer, comme ils faisaient, l'autorité des loix pour faire cesser le trouble. Mais l'inconvénient qu'entraînent les querelles de théologie, de nuire à la tranquillité publique, est le fruit de la faute qu'on a faite en France, et presque partout ailleurs, de lier les choses civiles à la religion; de vouloir qu'un bourgeois de

Paris soit non seulement sujet fidèle, mais encore bon catholique, et aussi exact à rendre le pain béni qu'à payer les impôts. Tant que cet esprit subsistera parmi nous, la maxime dont les fanatiques abusent si souvent, 'qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes,' sera un obstacle invincible aux plus sages mesures du gouvernement et des magistrats pour étouffer les querelles de religion; parce que les hommes aiment mieux obéir à un maître qu'ils se donnent (et qui après tout ne leur commande que ce qu'ils veulent) qu'à un maître qu'ils n'ont pas choisi, et qui leur ordonne ce qui leur déplaît. En Hollande, où les Jansenistes font une église absolument séparée, que le gouvernement ignore et laisse en paix, ils ne sont ni la cause ni l'objet d'aucun trouble. Ce n'est que par une sage tolérance (également avouée de la religion et de la politique) qu'on peut empêcher toutes ces frivoles disputes d'être contraires au repos de l'état, et à l'union des citoyens. Mais quand viendra cet heureux tems?

Quoi qu'il en soit, les Jansenistes, traités à leur mort comme des excommuniés, se soulevèrent contre cette nouvelle persécution. Le parlement qui n'avait enrégistré la bulle que malgré lui, prit leur défense; il bannit les prêtres qui refusaient de communier les Jansenistes expirans; l'archevêque de son côté interdisait et privait de leur place les prêtres qui obéissaient au parlement; et ces malheureux Portes-Dieu (c'est ainsi qu'on les appelle) ayant pour perspective l'exil d'un côté et la faim de l'autre, se trouvaient dans une fâcheuse alternative. Les gens raisonnables étaient surpris que l'archevêque, auteur de leur infortune, n'allât pas se présenter lui-même au parlement, déclarer qu'ils n'avaient rien fait que par ses ordres, et se rendre victime pour tant d'innocens. On avait d'autant plus lieu de s'y attendre, que la vertu de ce prélat et sa bonne foi dans cette affaire n'étaient nullement suspectes. Les Jansenistes l'appelaient persécuteur et schismatique, les courtisans opiniâtre; ses partisans le comparaient à St. Athanase, appelé aussi,

difaient-ils, opiniâtre et rebelle par les courtisans de son tems.

La dispute s'échauffa de plus en plus; la cour voulut inutilement la faire cesser; les Jansenistes avaient trouvé moyen de causer plus d'embarras par leur mort, qu'ils n'avaient fait pendant leur vie. Les parlemens et l'archevêque furent exilés tour à tour. Enfin le roi, justement ennuyé de ces querelles, rappella les magistrats, et de concert avec eux, imposa également silence aux partisans et aux adversaires de la bulle.

Cette loi du silence, il est vrai, ne fut pas trop bien observée; elle fut surtout enfreinte par les éloges que les Jansenistes en faisaient; ils imprimaient de gros volumes pour prouver qu'il fallait se taire; ils ressembloient à ce pédant de Molière, qui après avoir parlé longtems, et dit beaucoup de sottises, promet enfin de garder le silence, † et voulant prouver qu'il tient sa promesse, interrompt à chaque moment la

† Dépit Amoureux, Acte I. Scène dernière.

conversation, pour faire observer ' qu'il
' n'ouvre pas la bouche.

Les constitutionnaires de leur côté o-
faient dire, que le roi n'était pas en droit
d'ordonner à des sujets forcenés, de se taire
sur l'objet ridicule qui échauffait leurs têtes;
que le sixième concile général avait *ana-*
thématisé le *Type* de l'empereur Constant,
qui n'était aussi, à ce qu'ils prétendaient,
qu'une *loi de silence*. Les Jansenistes ré-
pondaient que ce concile avait encore
mieux fait en *anathématisant* le pape Ho-
norius.

Le roi, occupé comme un bon père, sui-
vant l'expression d'un auteur célèbre, à sé-
paré des enfans qui se battaient, voulut
s'appuyer d'une autorité, respectable aux
deux partis, et surtout au plus nombreux;
il jugea à propos de consulter sur cette
question, dont toute la France était agitée,
le feu pape Benoit XIV, homme d'esprit
qui n'aimait pas les Jésuites, et qui au fond
méprisait cette controverse. Le Pape ré-
pondit en adroit Italien; d'un côté il or-
donnait l'acceptation de la bulle, ouvrage

L

d'un de ses *infaillibles* prédécesseurs, qu'il ne pouvait honnêtement condamner; de l'autre il déclarait en même tems que les Jansenistes qui la rejettent n'en devaient pas moins être communiés à la mort, ' mais ' à leurs risques et fortunes,' et après avoir été *bien avertis* du danger qu'ils couraient pour leur salut éternel. Depuis cette époque les refus de communion devinrent moins fréquents; les Jansenistes et leurs adversaires crurent avoir également le pape pour eux, et la paix sembla presque rétablie.

Elle ne fut pas même altérée par la démarche que le parlement crut devoir faire quelque tems après, d'appeller de nouveau de cette bulle *unigenitus* dont il avait enregistré malgré lui l'acceptation; il n'appellait pas à la vérité de la *doctrine* de la bulle, c'eût été toucher à l'encensoir, et il connaissait trop bien les limites de ses droits; il n'appella que de *l'exécution* de cette bulle, la déclarant contraire à ce qu'on nomme en France ' les libertés de l'église Gallicane.' Cet appel n'eut pas l'éclat qu'il méritait;

il venait à la suite d'une quantité d'écrits dont la légèreté Française commençait à être fatiguée. Les partisans de la bulle se moquaient même, avec une indécence punissable, de ces ' prétenduës libertés de l'église Gallicane,' en vertu des quelles le parlement, suivant les termes de ses arrêts, ordonnait aux prêtres, sous des peines infamantes, l'administration des sacrements; ils ne voyaient pas, disaient-ils ridiculement, en quoi de pareils arrêts appuyaient et favorisaient ' la liberté de l'église de France,' en forçant ses ministres à ce qu'ils ne croyaient pas devoir faire. Ce discours, ces querelles, les brochures sans nombre qui en résultaient, servaient d'aliment à la frivolité et à la gayeté de la nation; on riait de l'animosité réciproque des théologiens des deux partis pour des questions qui le méritaient si peu: car cette animosité, quoique très ordinaire et de tous les tems, étonne et amuse toujours les gens raisonnables. On ne riait pas moins de voir, que malgré les ordres réitérés donnés à la Sorbonne, de ne plus parler de bulle *uni-*

genitus dans ses cahiers ni dans ses thèses, elle marquât l'attachement le plus opiniâtre à cette bulle, qu'elle avait rejetée si longtems. Il ne manquait plus, disait on, à tout ce qui s'était passé d'étrange à ce sujet, que de défendre sans succès à la faculté de théologie d'enseigner une doctrine qu'on avait eu bien de la peine à lui faire accepter. La philosophie, surtout, riait en silence de toutes ces disparates, et s'amusait de ce nouveau changement de scène, attendant avec patience l'occasion d'en profiter. Ceux d'entre les philosophes qui n'espéraient aucun fruit de ces querelles, prenaient le parti, plus sage encore, de se moquer de tout; ils voyaient l'acharnement réciproque des Jansenistes et de leurs adversaires, avec cette curiosité sans intérêt qu'on apporte à des combats d'animaux; bien sûrs, quoi qu'il arrivât, d'avoir à rire aux dépens de quelqu'un.

Tant de coups réciproquement portés de part et d'autre avec violence, n'allaient pas encore jusqu'aux Jésuites; occupés d'une part à armer les évêques contre les

restes expirans des Jansenistes leurs ennemis, et de l'autre à animer sans bruit la cour de France contre les parlemens, ils étaient l'ame secrète de toute cette guerre sans paraître s'en mêler. Mais les Jansenistes, qui dans la querelle des sacremens avaient ou croyaient avoir gagné du terrain, s'enhardissaient peu à peu, semblaient s'effayer à de plus grands coups; et l'archevêque leur ennemi aiguifait, sans le savoir, à force de zèle, le glaive dont la société allait être bientôt percée.

Deux fautes capitales que firent alors les Jésuites à Versailles, commencèrent à ébranler leur crédit et à préparer de loin leur désastre. Ils refuserent, à ce qu'on assure, par des motifs de respect humain, de recevoir sous leur direction des personnes puissantes, qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une sévérité si singulière à tant d'égards; ce refus indiscret a, dit-on, contribué à précipiter leur ruine par les mains même dont ils auraient pû se faire un appui; ainsi ces hommes qu'on avait tant accusés de morale relâchée, et qui ne s'é-

taient soutenus à la cour que par cette morale même, ont été perdus dès qu'ils ont voulu (même à leur grand regret) professer le rigorisme; matière abondante de réflexions, et preuve évidente que les Jésuites, depuis leur naissance jusqu'à cette époque, avaient pris le bon chemin pour se soutenir, puis qu'ils ont cessé d'être, du moment qu'ils s'en sont écartés.

On ajoute que dans le même tems qu'ils déplaisaient à la cour par leurs scrupules, ils y déplurent aussi par leurs intrigues. Ils dressèrent, dit-on, des pièges secrets à des hommes en place, dont le crime à leurs yeux était de manquer de dévouement à la société, la seule patrie qu'ils connaissent; l'effet ordinaire de ces sortes d'attaques est d'affermir le crédit qu'elles ne renversent pas; ceux qui étaient l'objet des menées Jésuitiques n'en eurent que plus de faveur. Nous ignorons quelle disposition produisit en eux le coup qu'on avait voulu leur porter; mais il est difficile de croire que les intérêts de la société leur en soient devenus plus chers.

Tandis que les Jésuites, plutôt craints que soutenus par la plus grande partie du clergé, animaient contr'eux les parlemens, et s'aliénaient les personnes de la cour qui avaient le plus de crédit, ils avaient aussi trouvé le secret d'indisposer vivement une classe d'hommes, moins puissante en apparence, mais plus à craindre qu'on ne croit, celle des gens de lettres. Leurs déclamations à la cour et à la ville contre l'Encyclopédie, avaient soulevé contr'eux toutes les personnes qui prenaient intérêt à cet ouvrage, et qui étaient en grande nombre; leur déchainement contre l'auteur de la *Henriade*, leur ancien disciple, et longtems leur ami, avait irrité cet écrivain célèbre, qui leur faisait vivement sentir la sottise qu'ils avaient faite de l'attaquer. Quelque fort qu'on soit ou qu'on s'imagine être, il ne faut jamais se faire des ennemis qui, jouissant de l'avantage d'être lûs d'un bout de l'Europe à l'autre, peuvent exercer d'un trait de plume une vengeance éclatante et durable. C'est une maxime que la faveur et le pouvoir même ne doivent jamais faire

perdre de vuë, soit aux particuliers, soit aux corps, et que les Jésuites de nos jours semblent avoir oubliée pour leur malheur. Le lion fait semblant de dormir, laisse bourdonner la guêpe autour de ses oreilles, s'ennuie à la fin de l'entendre, se réveille, et la tue. Pendant six ans et plus, les journalistes de Trevoux et les troupes légères que la basse littérature entretenait à leur solde, ont outragé l'homme célèbre dont nous parlons, qui paraissait l'ignorer, et les laissait faire. Enfin las de se voir harcelé par tant d'insectes, il a mis les Pandours au pilori, un bâillon à leurs chefs; et ce qui est important en France pour le gain d'une cause, a exposé les uns et les autres à la risée publique.

Pendant qu'il rendait les Jésuites ridicules, ils se rendaient eux-mêmes odieux à tous les sages de la nation, par l'intolérance qu'ils prêchaient dans ce même journal de Trevoux, et le fanatisme qu'ils y affichaient. Ceux qu'on nomme philosophes, et qu'ils cherchaient à persécuter, n'oubliaient de leur côté aucune occasion de se venger dans

leurs ouvrages, et se vengeaient de la manière la plus mortifiante pour les Jésuites, sans trop se compromettre et s'exposer. Ils ne leur disaient pas comme les Jansenistes : ' Vous êtes des ambitieux, des intrigans ' et des fripons ;' sette accusation n'aurait pas humilié la société; ils leur disaient : ' Vous êtes des ignorans; vous n'avez plus ' parmi vous un seul homme de lettres, ' dont le nom soit célèbre en Europe et ' digne de l'être; vous vous glorifiez de ' votre crédit, mais ce crédit existe plus en ' opinion qu'en réalité, ce n'est plus qu'un ' château de cartes qu'on renversera dès ' qu'on osera souffler dessus.' Ils disaient vrai, et l'événement l'a prouvé. Pour comble de malheur, les Jésuites accablés de traits qu'ils s'étaient attirés par leur faute, n'avaient pas un seul défenseur en état de les repousser; les bons écrivains, les hommes de mérite, leur manquaient en tout genre; leurs nouveaux ennemis, opprimés par eux à Versailles, étaient plus forts la plume à la main; et on sent le prix de cet avantage chez une nation qui n'aime à lire

M

que pour s'amuser, et qui finit toujours par se déclarer pour celui qui y réussit le mieux. Les Jésuites avaient pour eux le fantôme de leur pouvoir; leurs adversaires avaient la France et l'Europe.

Il faut avouer que les Jansenistes, qui ne se sont jamais piqués d'être fins, l'ont été dans ces derniers tems bien plus qu'ils ne pensaient, et que les Jésuites qui se piquent de l'être beaucoup, ne l'ont été guères. Ils ont donné comme des fots, dans un panneau que leurs ennemis leur ont tendu sans s'en douter. Le gazetier Janseniste, excité seulement par le fanatisme et par la haine (car ce satyrique imbécile n'en fait pas plus long) a reproché aux Jésuites de poursuivre dans les Jansenistes un fantôme d'herésie, et de ne pas courre sus aux philosophes qui deviennent de jour en jour, selon lui, plus nombreux et plus insolens. Les Jésuites, bêtement, ont lâché leur proie qui se mourait, pour attaquer des hommes pleins de vigueur, qui ne pensaient point à leur nuire. Qu'est-il arrivé? ils n'ont point appaisé leurs anciens ennemis, et s'en sont

attiré de nouveaux dont ils n'avaient que faire; ils le sentent bien aujourd'hui, mais il n'est plus tems.

Telle était la position de ces pères, lorsque la guerre allumée entre l'Angleterre et la France, occasionna à la société le fameux procès qui a entraîné sa destruction. Les Jésuites faisaient le commerce à la Martinique; la guerre leur ayant causé des pertes, ils voulurent faire banqueroute à leurs correspondans de Lyon et de Marseille; un Jésuite de France, à qui ces correspondans s'adressèrent pour avoir justice, leur parla comme le *rat retiré du monde*;

Mes amis, dit le solitaire,
 Les choses d'ici-bas ne me regardent plus;
 En quoi peut un pauvre reclus
 Vous assister? Que peut-il faire,
 Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci?
 J'espère qu'il aura de vous quelque souci.*

Il leur offrit de *dire la Messe* pour leur obtenir de Dieu, au lieu de l'argent qu'ils demandoient, la grâce de souffrir *chrétien-*

* Fables de la Fontaine Liv. VII. Fable 3.

nement leur ruine. Ces négocians, volés et persiflés par les Jésuites, les attaquèrent en justice réglée; ils prétendirent que ces pères en vertu de leurs constitutions étaient solidaires les uns pour les autres, et que ceux de France devaient acquitter les dettes des missions Américaines. Les Jésuites se croyaient si sûrs de la bonté de leur cause, qu'ayant le droit d'être jugés au grand conseil, ils demandèrent, pour rendre leur triomphe plus éclatant et plus complet, que le procès fût porté à la grand-chambre du parlement de Paris. Ils y perdirent tout d'une voix, et à la grande satisfaction du public, qui en témoigna sa joye par des applaudissemens universels; on les condamna à payer des sommes immenses à leurs parties, avec défense à eux de faire le commerce.

Ce ne fut là que le commencement de leur malheur. Dans le procès qu'ils soutenaient, il avait été question de savoir, si en effet par leurs constitutions ils étaient solidaires les uns pour les autres; cette question fournit au parlement une occasion

toute naturelle de demander à voir ces constitutions fameuses, qui jamais n'avaient été ni examinées, ni approuvées avec les formes requises. L'examen de ces constitutions, et ensuite celui de leurs livres, a fourni des moyens *juridiques* plus que suffisans pour déclarer leur institut contraire aux loix du royaume, à l'obéissance due au souverain, à la sûreté de sa personne, et à la tranquillité de l'état.

Je dis des moyens *juridiques*. Car on doit distinguer dans cette cause, les moyens *juridiques* sur lesquels la destruction des Jésuites a été appuyée, d'avec les autres motifs (non moins équitables) de cette destruction. Il ne faut pas croire que ni les constitutions de ces pères, ni la doctrine qu'on leur reproche, aient été l'unique cause de leur ruine, quoique ce soit la seule vraiment *judiciaire*, et la seule par-conséquent dont on ait dû faire mention dans les arrêts rendus contre eux. Il n'est que trop vrai que plusieurs autres ordres ont à peu près pour principe cette même obéissance servile que les Jésuites vouent à leurs

supérieurs et au pape ; il n'est que trop vrai que mille autres docteurs et religieux ont enseigné la doctrine du pouvoir de l'église sur le temporel des rois ; ce n'est pas seulement parce qu'on croit les Jésuites plus mauvais Français que les autres moines, qu'on les a détruits et dispersés ; c'est parce qu'on les a regardés avec raison comme plus redoutables par leurs intrigues et par leur crédit ; Et ce motif, quoique non *juridique*, est assurément beaucoup meilleur qu'il ne falait pour s'en défaire. La ligue de la nation contre les Jésuites ressemble à la ligue de Cambrai contre la république de Venise, qui avait pour principale cause les richesses et l'insolence de ces républicains. La société avait fourni les mêmes motifs à la haine. On était justement indisposé de voir des religieux, voués par état à l'humilité, à la retraite et au silence, diriger la conscience des rois, élever la noblesse du royaume, cabaler à la cour, à la ville et dans les provinces. Rien n'irrite davantage les gens raisonnables, que des hommes qui ont répondu au monde, et qui cherchent à le gou-

verner. Tel était aux yeux des sages, le crime de la société le moins pardonnable; ce crime, dont on ne parlait pas, valait seul tous ceux dont on les chargeait d'ailleurs, et qui par leur nature, étaient plus propres à faire prononcer leur arrêt dans les tribunaux.

Ces pères ont même osé prétendre, et plusieurs évêques leurs partisans ont osé l'imprimer, que le gros recueil d'affertions extrait des auteurs Jésuites par ordre du parlement, recueil qui a servi de motif principal pour leur destruction, n'aurait pas dû opérer cet effet; qu'il avait été
' compilé à la hâte par des prêtres Janse-
' nistes, et mal vérifié par des magistrats
' peu propres à ce travail; qu'il était plein
' de citations fausses, de passages tronqués
' ou mal entendus, d'objections prises pour
' les réponses; enfin de mille autres infidélités semblables. Les magistrats ont pris la peine de répondre à ces reproches, et le public les en aurait dispensés; on ne peut nier que parmi un très grand-nombre de citations exactes, il ne fût échappé quelques

méprises; elle ont été avouées sans peine; mais ces méprises (quand elles seraient beaucoup plus fréquentes) empêchent-elles que le reste ne soit vrai? D'ailleurs la plainte des Jésuites et de leurs défenseurs fut-elle aussi juste qu'elle le paraît peu; qui se donnera le soin de vérifier tant de passages? En attendant que la vérité s'éclaircisse, (si de pareilles vérités en valent la peine) ce recueil aura produit le bien que la nation désire, l'anéantissement des Jésuites; les reproches qu'on est en droit de leur faire seront plus ou moins nombreux; mais la société ne sera plus; c'était là le point important.

Ce volume d'affertions, extrait des livres des Jésuites condamnés par les magistrats, avait été précédé quelques années auparavant de la condamnation de l'ouvrage du Jésuite Busenbaum, dans lequel la doctrine du régicide est ouvertement soutenuë; l'exemplaire sur lequel la condamnation fut prononcée portait pour date 1757, époque funeste de l'attentat qui a rempli la France d'horreur et de trouble. Les Jé-

suites ont prétendu que cette datte était une supercherie de leurs ennemis, qui pour les rendre odieux avaient fait mettre un frontispice nouveau à une édition ancienne; les Jansenistes soutenaient que l'édition était en effet toute récente, et prouvait d'une manière sensible jusqu'à quel point et à quel degré d'impudence les Jésuites osaient être mauvais Français. Ces Jansenistes, si peu adroits d'ailleurs, mais très ardens et très acharnés, étaient venus à bout de persuader à la plus grande partie de la nation, que le crime atroce dont il s'agissait était l'ouvrage des Jésuites. Cependant les réponses du criminel dans ces interrogatoires, telles qu'elles ont été publiées, n'étaient nullement à la charge de ces pères; mais il avait servi chez eux, ainsi que chez des personnes du parti opposé; il l'avait déclaré à ses juges; les Jésuites (par de bonnes raisons sans doute, mais qu'on ignore) ne furent point interrogés, comme il semblait qu'ils auraient dû l'être; c'en fut assez à une grande partie du public pour les charger du crime.

N

L'affassinat du roi de Portugal, arrivé l'année suivante, et dans lequel la société se trouva encore impliquée, servit de nouveaux moyens à ses ennemis pour soutenir et faire croire que l'attentat qui soulevait la France était aussi son ouvrage. Les amis des Jésuites ont prétendu qu'ils étaient innocens du forfait commis en Portugal; que l'orage suscité contr'eux à cette occasion, et dont ils ont aussi été les victimes dans ce royaume, était un effet de la haine qu'ils s'étaient attirée de la part du premier ministre Carvalho, tout-puissant auprès du prince. Mais pourquoi des religieux inspirèrent-ils de la haine contr'eux à un ministre d'état, si ce n'est parce qu'ils se rendent redoutables à ce ministre par leurs intrigues? Pourquoi M. de Carvalho, qui détestait les Jésuites, laissait-il en repos les Cordeliers, les Jacobins, et les Recollets, sinon parce qu'il trouvait les Jésuites en son chemin, et que les autres végétaient en paix dans leurs couvens sans faire à l'état ni bien ni mal? Toute société religieuse et remuante, mérite par cela seul que l'état

en soit purgé; c'est un crime pour elle d'être redoutable.

Aussi le ministre de Portugal profita-t-il habilement de l'imputation faite à quelques-uns de ces pères, d'avoir conseillé, dirigé et absous les assassins, pour faire chasser tous les Jésuites du royaume; on les renvoya à leur général, qui, dit-on, ne sachant que faire de ces nouveaux venus, les a laissé périr de faim et de misère sur les vaisseaux même qui les avaient apportés.

M. de Carvalho, en chassant les Jésuites, en avait fait arrêter trois, qu'on avait déclaré coupables; mais il ne fut pas assez puissant pour faire exécuter à mort le Jésuite Malagrida, qui passait pour le plus criminel. La populace Portugaise, ignorante, superstitieuse, et imbue des maximes ultramontaines, n'aurait pas souffert qu'un religieux fût livré au bras séculier pour un crime digne des plus grands supplices, parce que ce crime n'était commis que contre un laïc; on fut obligé, pour trouver à Malagrida un crime contre Dieu, qui le rendît

digne de mort, d'aller chercher quelques mauvais livres de dévotion, ouvrages de l'imbécillité et de la démence, écrits par ce malheureux Jésuite; ce fut uniquement sur ces rapsodies qu'il fut condamné au feu par l'inquisition, non comme coupable de lèse-majesté, mais comme hérétique. On lui reprochait des visions et des miracles dont il avait eu la bêtise de se glorifier; on lui reprochait surtout d'avoir pu, à l'âge de 75. ans, se desennuyer tout seul dans sa prison comme aurait fait un jeune novice; ce qui pouvait aussi être regardé comme une espèce de miracle, bien digne d'être compté parmi les autres. C'est sur de pareils motifs qu'il fut condamné à la mort la plus cruelle; l'arrêt ne fit pas même mention du parricide dont il était accusé; et comme le remarque très-bien M. de Voltaire, l'excès de l'atrocité fut joint à l'excès du ridicule.

C'est une chose plaisante que l'embaras où les Jésuites et les Jansenistes se trouvèrent à l'occasion de cette victime immolée à l'inquisition. Les Jésuites, dévoués

jusqu'alors à ce tribunal de sang, n'osaiene plus en prendre le parti depuis qu'il avai brûlé un des leurs; les Jansenistes qui l'abhorraient, commencèrent à le trouver juste, dès qu'il eut condamné un Jésuite aux flammes; ils assurèrent et imprimèrent que l'inquisition n'était pas ce qu'ils avaient cru jusqu'alors, et que la justice s'y rendait ' avec beaucoup de sagesse et de maturité.' Quelques magistrats même, jusqu'à ce moment ennemis jurés de l'inquisition, semblèrent en cette circonstance s'adoucir tant soit peu pour elle. Un des premiers tribunaux du royaume condamna au feu un écrit où l'inquisition de Portugal était fort maltraitée à l'occasion du supplice de Malagrida; et dans la dénonciation qui fit condamner cet écrit au feu, on donna beaucoup d'éloges, non pas tout-à-fait à l'inquisition en elle-même, mais à l'*examen scrupuleux* d'après lequel le Jésuite fut livré au bras séculier.

A l'occasion de cette accusation de réicide, tant de fois renouvelée contre les Jésuites, nous rapporterons une anecdote

curieuse. Il est étonnant que parmi tant de brochures qui ont appelé ces pères *assassins*, pas une seule n'ait fait mention d'un trait, à la vérité peu connu, mais qui semble donner beau jeu à leurs ennemis. A Rome, dans leur église de St. Ignace, ils ont fait représenter aux quatre coins de la coupole (peinte il y a environ cent ans par un de leurs pères) des sujets tirés de l'ancien testament; et ces sujets sont autant d'assassinats, ou au moins de meurtres, faits au nom de Dieu par le peuple Juif; Jabel, qui poussée par l'esprit divin, enfonce un clou dans la tête de Sifara, à qui elle avait offert et donné l'hospitalité; Judith, qui conduite par le même guide, coupe la tête à Holopherne après l'avoir séduit et enivré; Samson qui massacre les Philistins par ordre du Seigneur; enfin David qui tue Goliath. Au haut de la coupole, St. Ignace dans une gloire, lance des feux sur les quatre parties du monde, avec ces mots du Nouveau Testament; ' *Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut ac-*

‘ cendatur?’* Il me semble que si quelque chose pouvait faire connaître l’esprit de la société par rapport à la doctrine meurtrière qu’on lui impute, ces tableaux en seraient une preuve plus forte que tous les passages qu’on rapporte de leurs auteurs, et qui leur sont communs avec tant d’autres : mais la vérité est que ces principes, appuyés en apparence par l’écriture mal entendue, sont ceux des fanatiques de tous les tems, et nous pouvons ajoûter, de la plûpart des théologiens de parti, lorsqu’ils croiront avoir intérêt de les répandre, et pouvoir les prêcher en sûreté. Pour eux un prince hérétique et infidèle est un tyran, et par conséquent un homme dont la religion et la raison ordonnent également de se défaire. La seule chose qu’on doit reprocher aux Jésuites, c’est d’avoir abandonné ces abominables principes plus tard que les autres, après les avoir plus fortement soutenus ; de faire une profession particulière d’obéissance au Pape, et d’obéissance plus étroite

* Je suis venu mettre le feu sur la terre : que puis-je desirer, sinon de le voir allumé ?

que les autres religieux; d'être par cette raison d'autant plus à craindre dans l'état, qu'ils y sont plus accrédités, plus répandus, plus adonnés au ministère ecclésiastique, et surtout à l'instruction de la jeunesse; de ne s'être jamais exprimés franchement et nettement (lorsqu'on ne les y a pas forcés) sur les maximes du royaume concernant l'infailibilité du pape et l'indépendance des rois; et d'avoir trop donné à entendre qu'ils regardaient ces maximes comme de simples opinions locales, sur lesquelles on pouvait soutenir le pour et le contre, suivant les pays où l'on se trouvait placé. On peut dire avec vérité et sans passion, que cette manière de penser perce dans tous leurs ouvrages, et dans ceux même des Jésuites Français qui ont voulu paraître moins ultramontains sur nos maximes que leurs confrères d'Italie ou d'Espagne.

Il ne faut pas croire cependant que cette soumission au pape, tant reprochée à la société, soit pour elle un dogme irrévocable. Tandis que les Jésuites la prêchaient en Europe avec tant de zèle, on pourrait dire

de fureur, pour faire accepter la bulle qu'ils avaient fabriquée, ils résistaient à la Chine aux décrets que les souverains pontifes lançaient contr'eux sur les cérémonies Chinoises; ils allaient même jusqu'à mettre en question, si le pape était en droit de donner une décision sur de pareils sujets. Tant il est vrai que leur prétendu dévouement au pape n'était, pour ainsi dire, que *par bénéfice d'inventaire*, et sous la condition tacite de favoriser leurs prétentions, ou du moins de ne pas nuire à leurs intérêts.

Quoi qu'il en soit, le parallèle qu'on vient de faire de la doctrine des Jésuites avec les autres ordres, est, ce me semble, le vrai point de vuë dont on a dû partir dans leur destruction. Parmi tant de magistrats qui ont écrit dans l'affaire de la société de longs requisitoires, M. de la Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, paraît surtout avoir envisagé cette affaire en homme d'état, en philosophe, en magistrat éclairé et dégagé de tout esprit de haine et de parti. Il ne s'est point amusé à prouver laborieusement et

O

faiblement que les autres moines valaient beaucoup mieux que les Jésuites; il a vu de plus haut et plus loin; sa marche au combat a été plus franche, et plus ferme. ‘ L’esprit monastique, a-t-il dit, est le fléau des Etats; de tous ceux que cet esprit anime, les Jésuites sont les plus nuisibles, parce qu’ils sont les plus puissans; c’est donc par eux qu’il faut commencer à secouer le joug de cette nation pernicieuse.’ Il semble que cet illustre magistrat ait pris pour sa devise ces vers de Virgile:

*Ductoresque ipsos primùm, capita alta ferentes
Cornibus arboreis, sternit; tum vulgus, et omnem
Miscet agens telis nemora inter frondea turbam.**

La guerre qu’il a faite avec tant de succès à la société n’est que le signal de l’examen auquel il parait desirer qu’on soumette les constitutions des autres ordres, sauf à

* Ces vers sont tirés du 1r. liv. de l’Enéide. Enée aperçoit dans une forêt un grand troupeau, à la tête duquel des cerfs marchaient fièrement; il leur donne la chasse; ‘ D’abord il jette par terre les chefs de la troupe, qui portaient la tête haute; il poursuit et disperse ensuite le reste à travers les bois.’

conserver ceux qui par cet examen seraient jugés utiles. Il est même certaines communautés, par exemple, celle des *frères* nommés Ignorantins, qu'il indique expressément à la vigilance des magistrats, comme ayant déjà gagné sourdement beaucoup de terrain; cependant, je ne fais si je me trompe, des hommes qui portent un nom si peu fait pour en imposer, ne doivent guères se flatter de succéder un jour aux Jésuites chez une nation à qui les noms sont sujets à faire la loi; il faudra, pour avoir en France des succès et des ennemis, qu'ils commencent par se faire appeler autrement.

A l'égard des autres moines en général, c'est à la prudence du gouvernement à juger de la manière dont il doit en user avec eux; mais supposé qu'on voulût un jour les détruire, ou du moins les affaiblir assez pour les empêcher d'être nuisibles, il est un moyen infailible d'y parvenir sans employer la violence, qu'il faut éviter même avec eux; ce serait de faire revivre les anciennes loix qui défendent les voeux monastiques avant vingt-cinq ans. Puisse le gou-

vernement se rendre sur ce point au désir unanime des citoyens éclairés!

En attendant ce defastre des communautés monastiques et ce bonheur pour l'état, continuons et finissons le récit de l'anéantissement des Jésuites. Malgré la guerre déclarée à la société par les magistrats, ces pères ne se tenaient pas pour assurés de leur destruction; le parlement de Paris, qui leur avait porté les premiers coups, les avait assignés à un an pour juger leur institut; le parti qui désirait leur ruine, aveugle dans sa haine, et ne connaissant ni les loix ni les formes, reprochait au parlement de leur avoir accordé un si long terme; il craignait que les amis qui leur restaient à la cour n'obtinsent du roi qu'il évoquât à lui seul le jugement de cette affaire. Cette crainte paraissait d'autant plus fondée, que dans l'intervalle de l'assignation au jugement, ils avaient encore reçu de la cour des marques assez éclatantes de protection. Le parlement par l'arrêt du 6 Août 1761, qui les ajournait à comparaitre au bout de l'année pour le jugement de leurs consti-

tutions, avait ordonné par provision la clôture de leur collège pour le premier Octobre suivant; le roi, malgré les représentations du parlement, prorogea ce tems jusqu'au premier Avril; et cette prorogation faisait appréhender qu'ils n'obtinsent des marques de faveur encore plus signalées. Personne d'ailleurs ne pouvait s'imaginer qu'une société, n'aguères si puissante, pût jamais être anéantie; leurs ennemis même n'osaient s'en flatter pleinement; mais ils voulaient au moins leur enlever, s'il était possible, les deux branches principales de leur crédit, la place de confesseur des rois, et l'éducation de la noblesse.

Le roi au milieu de toute cette procédure, avait consulté sur l'institut des Jésuites, les évêques qui étaient à Paris: Environ quarante d'entr'eux, soit persuasion, soit politique, avaient fait les plus grands éloges, et de l'institut et de la société; six avaient été d'avis de modifier les constitutions à certains égards; un seul, l'évêque de Soissons, avait déclaré l'institut et l'ordre également détestables. On prétendait

que ce prélat (si sévère ou si vrai) avait des sujets de plainte personnels et très graves contre les Jésuites, qui dans une occasion délicate l'avaient joué, compromis et sacrifié. Outré de dépit, à ce qu'ils disaient, et voulant se venger d'eux, cet évêque s'était fait Janseniste, et déclaré chef d'un parti qui n'avait plus de tête et bientôt plus de membres. Malheureusement pour les Jésuites, le prélat qu'ils cherchaient à décrier était d'une réputation intacte sur la religion, la probité et les moeurs; il affura sans détour, que les parlemens avaient raison, et qu'on ne pouvait trop tôt se défaire d'une compagnie également funeste à la religion et à l'état.

Neanmoins la pluralité des évêques étant favorable à la conservation des Jésuites, le roi, pour déferer à leur avis, rendit un édit dont l'objet était de les laisser subsister en modifiant à plusieurs égards leurs constitutions. Cet édit porté au parlement pour être enrégistré, y trouva une opposition générale; on y fit de fortes remontrances; et ces remontrances eurent

plus de succès que ne pouvait attendre le parlement même. Le roi sans y rien répondre retira son édit.

Dans cette situation, la Martinique qui avait déjà été si funeste à ces pères, en occasionnant le procès qu'ils avaient perdu, précipita, dit-on, leur ruine par une circonstance singulière. On reçut à la fin de Mars 1762. la triste nouvelle de la prise de cette colonie; cette prise, si importante pour les Anglais, faisait tort de plusieurs millions à notre commerce; la prudence du gouvernement voulut prévenir les plaintes qu'une si grande perte devait causer dans le public. On imagina, pour faire diversion, de fournir aux Français un autre objet d'entretien; comme autrefois Alcibiade avait imaginé de faire couper la queue à son chien pour empêcher les Athéniens de parler d'affaires plus sérieuses. On déclara donc au principal du collège des Jésuites, qu'il ne leur restait plus qu'à obéir au parlement et à cesser leurs leçons au premier Avril 1762. Depuis cette époque, les collèges de la société furent fermés, et elle

commença sérieusement à desespérer de sa fortune; enfin le 6 Août 1762, ce jour si désiré du public, arriva; l'institut fut condamné par le parlement d'une voix unanime, sans aucune opposition de la part de l'autorité souveraine; les voeux furent déclarés abusifs, les Jésuites sécularisés et dissous, leurs biens aliénés et vendus; la plupart des parlemens, les uns plus tôt, les autres plus tard, les ont traités à-peu-près de même; quelques-uns avaient mis plus de rigueur encore dans leurs jugemens, et les avaient chassés sans autre forme de procès.

Ils vécurent donc dispersés çà et là, et portant l'habit séculier; mais il restaient toujours à la cour, et même y étaient en plus grand nombre que jamais; ils semblaient de là braver doucement leurs ennemis, et attendre pour se relever un tems plus favorable. On disait assez hautement que ces renards n'étaient pas détruits si l'on ne venait à bout de les enfermer dans le terrier où ils se croyaient à l'abri; et qu'ils ne seraient pas *martyrs* tant qu'ils seraient

confesseurs. ‘ Ils sont bien malades, ajoutait-on, peut-être mourans, mais le pouls leur bat encore.’ On les croyait si peu anéantis, malgré leur dispersion, qu’un supérieur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu’il n’en voulait pas, parce qu’il avait peur *des revenans.*

Ils n’étaient pourtant pas loin du moment de leur expulsion totale, et ce fut encore au zèle inconsidéré de leurs amis, qu’ils en eurent l’obligation. Un partisan forcené de la société publia pour la défendre, un écrit violent, et injurieux aux magistrats, qui avait pour titre, *Il est tems de parler.* Quelqu’un dit alors que la réponse des magistrats serait, *Il est tems de partir.* Il se trompait d’autant moins, qu’un nouveau grief vint combler la mesure. L’archevêque dont nous avons déjà tant parlé, croyait les droits de l’église violés par les arrêts du parlement contre des vœux contractés à la face des autels; il donna en faveur des Jésuites un mandement qui acheva d’indisposer les magistrats; quelques-

P

uns de ces pères furent accusés d'avoir colporté le mandement; quelques-unes de leurs dévotes de l'avoir débité; ce fut comme le signal du dernier coup porté à la société entière. Le parlement ordonna que dans *huitaine*, tout Jésuite, profès ou non profès, qui voudrait rester dans le royaume, ferait serment de renoncer à l'institut. Le terme était court; on ne voulait pas leur donner le tems de délibérer: on craignait qu'ils ne tinssent entr'eux des assemblées secrettes; qu'ils n'écrivissent à leur général pour lui demander la permission de céder au tems; qu'à la faveur des *restrictions mentales*, ils ne prêtassent le serment qu'on exigeait; qu'à l'abri de ce serment ils ne restassent en France pour y attendre un meilleur tems; qu'ils ne pratiquassent enfin la maxime d'Acomat dans Bajazet:

Promettez; affranchi du péril qui vous presse,
 Vous verrez de quel poids sera votre promesse.

Il est certain que les Jésuites, en signant le serment qu'on leur proposait, auraient fort embarrassé les Jansenistes leurs enne-

mis, qui ne cherchaient qu'un prétexte pour les faire bannir, et à qui le prétexte aurait manqué. Il est certain de plus, que comme Français et comme chrétiens, ils pouvaient signer en conscience ce qu'on exigeait d'eux; c'est ce qu'un écrivain, nullement affectionné d'ailleurs à la société, a prouvé démonstrativement par un écrit qui nous est tombé entre les mains, et qu'on trouvera à la suite de cette histoire; mais soit fanatisme, ou raison, soit principe de conscience, ou respect humain, soit honneur ou opiniâtreté, les Jésuites n'ont pas fait ce qu'ils auraient pû faire et ce qu'on craignait qu'ils ne fissent. Ces hommes qu'on croyait si disposés à se jouër de la religion, et qu'on avait représentés comme tels dans une foule d'écrits, refusèrent presque tous de prêter le serment qu'on exigeait d'eux; en conséquence ils eurent ordre de sortir du royaume, et cet ordre fut exécuté à la rigueur. En vain plusieurs représentèrent leur âge, leurs infirmités, les services qu'ils avaient rendus; presque aucune de leurs requêtes ne fut admise.

La justice qu'on avait faite du corps, fut poussée contre les particuliers jusqu'à une sévérité extrême, qu'apparemment on jugea nécessaire. On voulait ôter à cette société, dont l'ombre même semblait épouvanter encore après qu'elle n'était plus, tous les moyens de renaître un jour; les sentimens de compassion furent sacrifiés à ce qu'on crut la raison d'état. Cependant les implacables Jansenistes, irrités par le souvenir tout récent des persécutions que les Jésuites leur avaient fait souffrir, trouvaient que le parlement n'en faisait pas encore assez; ils ressemblaient à ce capitaine Suisse qui faisait enterrer pêle-mêle sur le champ de bataille les morts et les mourans; on lui représentait que quelques uns des enterrés respiraient encore, et ne demandaient qu'à vivre; ' Bon, dit-il, si on ' voulait les écouter, il n'y en aurait pas ' un de mort.

Il est certain que là plupart des Jésuites, ceux qui dans cette société (comme ailleurs) ne se mêlent de rien, et qui y sont en plus grand nombre qu'on ne croit, n'au-

raient pas dû, s'il eût été possible, porter la peine des fautes de leurs supérieurs; ce font des milliers d'innocens qu'on a confondus à regret avec une vingtaine de coupables; de plus, ces innocens se trouvaient par malheur les seuls punis et les seuls à plaindre; car les chefs avaient obtenu par leur crédit des pensions dont ils pouvaient jouir à leur aise, tandis que la multitude immolée restait sans pain comme sans appui. Tout ce qu'on a pu alléguer en faveur de l'arrêt général d'expulsion prononcé contre ces pères, c'est le fameux passage de Tacite au sujet de la loi des Romains qui condamnait à mort tous les esclaves d'une maison pour le crime d'un seul; 'habet aliquid ex iniquo omne magnum exemplum; tout grand exemple a quelque chose d'injuste.' Ainsi dans la destruction des Templiers, un grand nombre d'innocens fut la victime de l'orgueil et de la richesse insolente de leurs chefs; ainsi les desordres qu'on reprochait aux Templiers n'étaient pas l'unique cause de leur destruction, et leur principal crime é-

tait de s'être rendus odieux et redoutables. La postérité pensera de même sur le jugement porté contre les Jésuites, et sur l'exil auquel ils ont été condamnés; elle le trouvera peut-être dur, au moins en apparence, mais peut être aussi jugera-t-elle qu'il était indispensable; c'est ce que l'avenir seul pourra décider.

Au reste, indépendamment de la compassion naturelle que semblaient réclamer les Jésuites âgés, malades ou sans ressource, qui après tout sont des hommes, il semble qu'on aurait pu distinguer, dans le serment qu'on exigeait, les Jésuites profès d'avec ceux qui ne l'étaient pas, et ceux qui avaient déjà renoncé à l'institut d'avec ceux qui y tenaient encore sans y être absolument liés. Qu'on exigeât le serment des Jésuites profès, dont on voulait se débarrasser, on pouvait juger cette précaution essentielle; mais était-il nécessaire d'exiger autre chose des Jésuites non profès, qu'une simple promesse qu'ils ne se lieraient point à l'institut, et autre chose des ex-Jésuites qu'une simple déclaration qu'ils y avaient

renoncé? La conduite contraire qu'on a tenue, pouvait conserver à la société des sujets qui étaient disposés à la quitter, et auxquels on ôtait toute autre ressource; cette rigueur même pouvait rendre à l'ordre, des membres qu'il avait déjà perdus.

En proposant ces réflexions, on est bien éloigné de désapprouver la conduite des magistrats, qui par de justes raisons sans doute, ont cru devoir en user autrement; il est bon cependant d'observer que plusieurs parlemens ont cru de leur côté devoir tenir une conduite contraire; après avoir dissous l'institut, ils ont laissé aux Jésuites dispersés tous leurs droits de citoyens; mais n'est-il pas à craindre, disait-on, qu'en les conservant ainsi dans plus de la moitié du royaume, on n'ait laissé à ces hommes, qu'on croit si remuans, un moyen de tramer des intrigues d'autant plus dangereuses qu'elles seront cachées? Encore une fois le tems seul peut apprendre quels sont les juges qui ont pris le meilleur parti dans cette affaire; si les uns n'ont pas été trop rigoureux, et si les autres en voulant

l'être moins, n'ont pas enterré le feu sous la cendre.

Quelques parlemens d'ailleurs n'avaient rien prononcé contre l'institut; et les Jésuites subsistaient encore en entier dans une partie de la France. Il y avait lieu d'appréhender, qu'au premier signal de ralliement, la partie *dispersée*, se rejoignant tout à coup à la partie *réunie*, ne formât une société nouvelle, avant même qu'on fût en état de la combattre. La sagesse et l'honneur même du gouvernement semblaient exiger, que la jurisprudence à l'égard des Jésuites, quelle qu'elle pût être, fût uniforme dans tout le royaume. Ces vûes paraissent avoir dicté l'édit, par lequel le roi vient d'abolir la société dans toute l'étendue de la France, en permettant d'ailleurs à ses membres de vivre tranquillement dans leur patrie, sous les yeux et sous la protection des loix. Puissent les intentions pacifiques de notre auguste monarque être couronnées par le succès qu'elles méritent!

C'est sans doute pour mieux remplir ces intentions respectables, que le parlement

de Paris, en enregistrant le nouvel édit, a ordonné aux Jésuites de résider chacun dans leur diocèse, et de se représenter tous les six mois aux magistrats du lieu qu'ils habiteront. On ignore si les Jésuites déjà retirés dans les pays étrangers jugeront à propos de se soumettre à cette contrainte. Le même arrêt leur défend d'approcher de Paris de dix lieuës, ce qui les relègue au moins à six lieuës de Versailles, mais ne leur interdit pas le séjour de Fontainebleau et de Compiègne, que la cour habite au moins trois mois de l'année. On a cru peut-être que durant un si court espace de tems, leurs intrigues à la cour ne seraient point à craindre.

En bannissant les Jésuites par son premier arrêt, le parlement de Paris leur avait assigné des pensions pour leur subsistance; cet adoucissement à leur exil paraissait à bien des gens une sorte de contradiction. Pourquoi, disait-on, faciliter la retraite dans les pais étrangers à des sujets réputés dangereux, apôtres du régicide, ennemis de l'état, et qui en refusant de renoncer à

Q

la société, préfèrent leur général Italien à leur souverain légitime? Ce n'est pourtant pas qu'on doive blâmer avec sévérité cette contradiction apparente; quand on la désapprouverait en rigueur logique, ce qu'il ne nous appartient pas de décider, on devrait encore plus l'excuser en faveur de la loi naturelle, qui existait avant qu'il y eût des Jansenistes et des Jésuites. Ceux qui se sont liés à l'institut de la société, ne l'ont fait que sous la sauve-garde de la foi publique et des loix; s'ils ont refusé d'y renoncer, ce peut être par une délicatesse de conscience toujours respectable, même dans des hommes qui ont tort; en les immolant à la nécessité qu'on a crue indispensable, de ne plus souffrir de Jésuites en France, il eût été inhumain de les priver des besoins de la vie, et de leur interdire jusqu'à l'air qu'ils respirent. Au reste, ces réflexions, bien ou mal fondées, n'ont plus lieu, dès qu'on permet aux Jésuites, sans rien exiger d'eux, de rester dans le royaume; après avoir privé la société de ses biens, il est juste de fournir à ses membres le moy-

en de subsister, puisqu'on croit pouvoir sans inconvénient les rendre à l'état à qui ils appartiennent.

N'oublions pas, avant de finir ce récit, une circonstance singulière, bien propre à montrer sous son véritable point de vue, le prétendu intérêt pour la religion, dont plusieurs de ses ministres cherchent à se parer. Quelques évêques qui résident dans leurs diocèses, se joignirent par des mandemens à l'archevêque défenseur des Jésuites; d'autres évêques (qui ne résident pas) étaient prêts à s'y joindre aussi. Le parlement fit mine de vouloir renouveler et faire observer à la rigueur les anciennes loix sur la résidence; alors ces évêques se turent, et leur zèle menaçant expira sur leurs lèvres. Déconcertés et humiliés de leur impuissance contre les ennemis des Jésuites, ils chercheront peut-être pour leur dédommagement à se rabattre sur les philosophes, qu'ils accusent bien injustement d'avoir communiqué au parlement de Paris leur prétendue liberté de penser; déjà même quelques uns de ces prélats, à ce

Q 2

qu'on assure, ont pris cette triste et faible revanche; semblables à ce malheureux passant sur lequel il était tombé quelque tuile du haut d'une maison dont on réparait le toit, et qui pour se venger, lançait des pierres au premier étage, n'ayant pas, disait-il, la force de les jeter plus haut.

Tel a été dans le royaume le sort des Jésuites; les circonstances de leur destruction ont été bien étranges à tous égards; l'orage est parti du lieu d'où on l'attendait le moins, du Portugal, le país de l'Europe le plus livré aux prêtres et aux moines, qui ne paraissait pas fait pour se délivrer si promptement des Jésuites, et encore moins pour donner sur cela l'exemple. Leur anéantissement en France a été préparé par le rigorisme qu'ils ont affiché malgré eux; enfin il a été consommé par une secte mourante et avilie, qui a terminé contre toute espérance ce que les Arnauld, les Pascal, les Nicole, n'auraient pu ni exécuter, ni tenter, ni même espérer. Quel exemple plus frappant de cette fatalité inconcevable qui semble présider aux choses

humaines, et les amener, lorsqu'on s'y attend le moins, au point de la maturité ou de la destruction? C'est un beau chapitre à ajouter à l'histoire des grands événemens par les petites causes.

Un écrivain connu, parlant en 1759, trois ans avant la destruction des Jésuites; des deux partis qui divisent l'église de France, disait du parti le plus puissant ' qu'il cesserait bientôt de l'être; ' * on a voulu faire passer ces paroles pour une prophétie; mais comme vraisemblablement il n'aspire pas à l'honneur d'être prophète, il doit avouer qu'en écrivant cette espèce de prédiction, il était bien éloigné de soupçonner à quel point elle était vraie. On voyait bien que le parti jusqu'alors opprimé commençait à prendre le dessus; mais personne ne pouvait prévoir jusqu'à quel degré il devait opprimer à son tour celui dont il avait été écrasé jusqu'alors; belle matière aux ennemis de la société pour faire valoir leurs lieux communs ordinaires, sur

* Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie par M. D tom. iv. p. 364.

la providence de Dieu dans le soutien de ce qu'ils appellent *la bonne cause*.

Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que la nation Française dans un tems où elle laissait voir sa faiblesse hors de chez elle par une guerre malheureuse, ait fait cet acte de vigueur sur ses propres foyers; il est vrai qu'en y réfléchissant on trouverait peut-être dans le même principe la cause de tant de faiblesse au dehors, et d'une si grande force, ou si l'on veut, d'une si grande fermentation au dedans; mais cette discussion politique nous mènerait trop loin, et n'est pas de notre sujet.

Ce qui est plus singulier encore, c'est qu'une entreprise qu'on aurait cru bien difficile, et impossible même au commencement de 1761, ait été terminée en moins de deux ans, sans bruit, sans résistance et avec aussi peu de peine qu'on en aurait eu à détruire les Capucins et les Picpuces. On ne peut pas dire des Jésuites que leur mort ait été aussi brillante que leur vie. Si quelque chose même doit les humilier, c'est d'avoir péri si tristement, si obscuré-

ment, sans éclat et sans gloire. Rien ne décèle mieux une faiblesse réelle qui n'avait plus que le masque de la force. Ils diront sans doute qu'ils n'ont fait et n'ont voulu qu'exécuter à la lettre le précepte de l'évangile, ' quand on vous persécute dans ' une ville, fuyez dans une autre.' Mais pourquoi, après avoir oublié ce précepte pendant deux cent ans, s'en sont-ils souvenus si tard?

Enfin, ce qui doit mettre le comble à l'étonnement, c'est que deux ou trois hommes seuls, qui ne se seraient pas crus destinés à faire une telle révolution, aient imaginé et mis à fin ce grand projet; l'impulsion générale donnée à tout le corps de la magistrature a été leur ouvrage, et le fruit de leur impétueuse activité. Les hommes en effet sont rarement conduits par les esprits froids et tranquilles. La paisible raison n'a point toute seule cette chaleur nécessaire pour persuader ses opinions et faire entrer dans ses vûes; elle se contente d'instruire son siècle à petit bruit et sans éclat, et d'être ensuite simple spec-

tatrice de l'effet bon ou mauvais que ses leçons auront produit. Elle ressemble, si on peut employer cette comparaison, *au vieux de la montagne*, à la voix duquel de jeunes gens ses disciples couraient se précipiter, mais qui se gardait bien de se précipiter lui-même.

Il est vrai que ce petit nombre d'hommes qui ont mis tous les tribunaux du royaume en mouvement contre les Jésuites, ont trouvé la nation favorablement disposée pour cette fermentation, et empressée de l'appuyer par ses discours. Nous disons *par ses discours*; car en France tout ce que la nation peut faire, c'est de parler à tort et à droit, pour ou contre, ceux qui la gouvernent; mais il faut avouer aussi que le cri public y est compté pour quelque chose. La philosophie, à laquelle les Jansenistes avaient déclaré une guerre presque aussi vive qu'à la compagnie de Jésus, avait fait, malgré eux et par bonheur pour eux, des progrès sensibles. Les Jésuites, intolérans par système et par état, n'en étaient devenus que plus odieux; on les regardait, si je

puis parler de la sorte, comme les grands grenadiers du fanatisme, comme les plus dangereux ennemis de la raison, et comme ceux dont il lui importait le plus de se défaire. Les parlemens, quand ils ont commencé à attaquer la société, ont trouvé cette disposition dans tous les esprits. C'est proprement la philosophie, qui par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les Jésuites; le Jansenisme n'en a été que le sollicitateur. La nation, et les philosophes à sa tête, voulaient l'anéantissement de ces pères, parce qu'ils sont intolérans, persécuteurs, turbulens, et redoutables; les Jansenistes le desiraient, parce que les Jésuites soutiennent *la grace versatile*, et eux *la grace efficace*. Sans cette ridicule querelle de l'école, et la fatale bulle qui en a été le fruit, la société serait peut-être encor debout, après avoir tant de fois mérité sa destruction pour des causes un peu plus réelles et plus graves. Mais enfin elle est détruite, et la raison est vengée.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir ?

A ces réflexions on peut en joindre une

R

autre non moins importante, et faite pour servir de leçon à tous les religieux qui feraient tentés de ressembler aux Jésuites. Si ces pères eussent été assez raisonnables pour borner la considération de la société à celle qu'elle pouvait tirer des sciences et des lettres, cette considération aurait été plus solide, moins enviée et plus durable. C'est l'esprit d'intrigue et d'ambition qu'ils ont montré, ce sont les vexations qu'ils ont exercées, c'est en un mot leur puissance énorme (ou crue telle,) et surtout l'insolence qu'ils y joignaient, qui les a perdus. On ne saurait croire jusqu'à quel point ils avaient porté l'audace dans ces derniers tems; voici un trait assez récent, qui achèvera de les faire connaître.

Benoît XIV. au commencement de son pontificat accepta la dédicace d'un ouvrage que le père Norbert capucin avait fait contre les Jésuites; car ils étaient parvenus à armer contr'eux jusqu'aux Capucins; *Tu quoque Brute*, † s'écriait à cette occa-

† ' Et toi aussi, mon cher Brutus !' On assure que le satyrique donnait au mot *Brute*, une interprétation plus maligne, que nous ne prétendons pas approuver.

sion un fameux satyrique! Le Pape crut pouvoir permettre à Norbert de rester à Romè sous sa protection. Il n'en eut pas le crédit; les Jésuites firent si bien par leurs manoeuvres, qu'ils parvinrent à chasser le capucin non seulement des états du pape, mais même de tous les états catholiques; il fut obligé de se réfugier à Londres, et ne trouva qu'en 1759. un asyle en Portugal lorsque la société en fut expulsée; il eut la satisfaction, comme il le raconte lui-même, d'assister au supplice de Malagrida, et de dire la messe pour le repos de son ame, tandis qu'on achevait de bruler son corps.

La persécution exercée par les Jésuites avec acharnement contre le malheureux moine protégé par Benoit XIV, avait fort irrité ce pape contr'eux; il ne perdait aucune occasion de leur donner en tout les dégouts qui dépendaient de lui. Les Jansenistes même ne doutent pas que s'il eût vécu, il n'eût profité de la circonstance de leur destruction en Portugal et en France pour anéantir la Société; mais quoi qu'on en dise, il n'y a pas d'apparence qu'un

pape, quel qu'il puisse être, pousse jamais jusqu'à ce point l'oubli de ses vrais intérêts. Les Jésuites sont les Janissaires du souverain Pontife, redoutables quelquefois à leur maître, comme ceux de la Porte Ottomane, mais nécessaires comme eux au soutien de l'empire. L'intérêt de la cour de Rome est de les reprimer et de les conserver; Benoit XIV. avait trop d'esprit pour ne pas penser de la sorte. Le Czar Pierre, il est vrai, cassa d'un seul coup 40000. Strelitz révoltés qui étaient ses meilleurs soldats; mais le Czar avait vingt millions de sujets, et pouvait refaire d'autres Strelitz; et le pape, dont toute la puissance ne se soutient que par la milice spirituelle qui est à ses ordres, ne pourrait pas aisément en refaire une semblable aux Jésuites, aussi bien disciplinée, aussi dévouée à l'église Romaine, et aussi redoutable aux ennemis du souverain pontife.

Ce que l'on peut assurer avec vérité, c'est que le Pape Benoit XIV. se serait mieux conduit dans leur affaire que son successeur Clément XIII; il n'eût point,

comme celui-ci, écrit au roi qui lui faisait l'honneur de le consulter, qu'il falait que les Jésuites restassent comme ils étaient; il eût répondu d'une manière équivoque, comme il avait fait au sujet des sacremens refusés aux Jansenistes; il eût gagné du tems; il eût accordé aux parlemens quelques modifications de l'institut (au moins par rapport aux Jésuites Français;) il eût flatté et intéressé les Jansenistes par quelque bulle en faveur de *la grace efficace*; enfin il eût amorti ou diminué les coups qu'on portait à son régiment des gardes. Mais il semble que dans cette affaire les Jésuites et leurs amis ayent été frappés d'un esprit de vertige, et qu'ils ayent fait eux-mêmes tout ce qu'il falait pour précipiter leur ruine: pour la première fois ils se sont montrés inflexibles dans la circonstance où il leur importait le plus de ne pas l'être; ils ont cabalé en secret et parlé ouvertement à la cour contre leurs ennemis; ils ont crié que la religion était perduë si on se défaisait d'eux, qu'on ne les chassait que pour établir en France l'incrédulité et

l'hérésie; et par là ils ont jetté de l'huile sur le feu au lieu de l'éteindre. Il semble que les Jansenistes aient fait à Dieu, pour la destruction de la société, cette prière de Joad dans Athalie :

Daigne, daigne, grand Dieu, sur *son chef* et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De leur *destruction* funeste avant-coureur.

Aussi ces Jansenistes ont-ils bien assuré, dans leur langage dévot, que le *doigt de Dieu* s'était montré de toutes parts dans cette affaire; *Hélas!* a répondu un *ci-devant Jésuite*, apparemment consolé de ne plus l'être, ' ce sont bien les quatre doigts ' et le pouce!'

Voilà donc cette société fameuse retranchée du milieu de nous; plaise au ciel que ce soit sans retour, ne fût-ce que pour le bien de la paix, et qu'on puisse enfin dire, *hic jacet!* Ses meilleurs amis (on ne craint point de l'affurer) sont trop bons citoyens pour penser le contraire; le rétablissement de cette société remuante, irritée et fanatique, ferait plus de mal à l'état, qu'il ne pourrait, dans l'idée même de ses parti-

sans, procurer de bien à l'église. Cet événement (si la providence veut qu'il soit durable) fera non seulement une époque, mais, selon bien des gens, une vraie *Ere* chronologique dans l'histoire de la religion; on datera désormais dans cette histoire de *l'hégire Jésuitique*, au moins en Portugal et en France; et les Jansenistes espèrent que ce nouveau *comput ecclésiastique* ne tardera pas à être admis dans les autres païs catholiques. C'est le but des prières ferventes qu'ils adressent à Dieu pour le plus grand bien de leurs ennemis, et pour faire 'rentrer la société en elle-même.'

Rien ne sera sans doute plus profitable et plus flatteur pour eux. On fait bien que tout Janseniste, pourvu qu'il puisse dire, comme les sauvages de *Candide*, *Mangeons du Jésuite*, sera au comble du bonheur et de la joye; mais il reste à savoir quelle utilité la raison (qui vaut bien le Jansenisme) tirera enfin d'une proscription tant désirée. Je dis la *raison* et non pas l'*irréligion*; c'est

† On fait qu'*l'hégire* signifie *suite, expulsion*.

une précaution nécessaire à prendre; car la théologie des Jansenistes est, comme nous l'avons vû, si raisonnable, qu'ils sont sujets à regarder les mots de *raison* et d'*irréligion* comme synonymes. Il est certain que l'anéantissement de la société peut procurer à la raison de grands avantages, pourvû que l'intolérance Jansénienne ne succède pas en crédit à l'intolérance Jésuitique, car on ne craint point de l'avancer, entre ces deux sectes, l'une et l'autre méchantes et pernicieuses, si on était forcé de choisir, en leur supposant le même degré de pouvoir, la société qu'on vient d'expulser seroit encore la moins tyrannique. Les Jésuites, gens accommodans, pourvû qu'on ne se déclare pas leur ennemi, permettent assez qu'on pense comme on voudra. Les Jansenistes sans égards comme sans lumières, veulent qu'on pense comme eux; s'ils étaient les maîtres, ils exerceraient sur les ouvrages, sur les esprits, sur les discours, sur les moeurs l'inquisition la plus violente. Heureusement il n'est pas fort à craindre qu'ils prennent jamais beaucoup de crédit;

le rigorisme qu'ils professent ne fera pas fortune à la cour, où l'on veut bien être chrétien, mais à condition qu'il en coûtera peu; et leur doctrine de la prédestination et de la grace est trop dure et trop absurde pour ne pas révolter les esprits. Que les étrangers fassent à la France tant qu'ils voudront, des reproches, (peu importants en eux-mêmes) sur le peu d'intérêt qu'elle parait prendre à son théâtre national, si estimé de toute l'Europe, et sur la faveur distinguée qu'elle accorde à sa musique, vilipendée de toutes les nations; ces étrangers, nos envieux et nos ennemis, n'auront sûrement jamais le funeste avantage de faire à notre gouvernement un reproche plus sérieux; celui de prendre pour objet de sa protection des hommes sans talents, sans esprit, ignorés et ignorans; après avoir autrefois exercé une persécution violente contre les illustres et respectables pères d'une si chétive postérité. D'ailleurs la nation qui commence à s'éclairer, s'éclairera vraisemblablement de plus en plus. Les disputes de religion seront méprisées,

S

et le fanatisme deviendra en horreur. Les magistrats qui ont proscrit celui des Jésuites sont trop éclairés, trop citoyens, trop au niveau de leur siècle, pour souffrir qu'un autre fanatisme y succède; déjà même quelques-uns d'eux (entr'autres Mr. de la Chalotais) s'en sont expliqués assez ouvertement pour mécontenter les Jansenistes, et pour mériter l'honneur d'être mis par eux au rang des philosophes. Cette secte semble dire comme Dieu, dont elle employe si souvent et si abusivement le langage; 'Celui qui n'est point pour moi est contre moi;' mais elle n'en fera pas pour cela plus de profélites. Les Jésuites étaient des troupes régulières; ralliées et disciplinées sous l'étendart de la superstition; c'était la phalange Macédonienne qu'il importait à la raison de voir rompue et détruite. Les Jansenistes ne sont que des Cosaques et des Pandours, dont la raison aura bon marché, quand ils combattront seuls et dispersés. En vain crieront-ils à leur ordinaire qu'il suffit de montrer de l'attachement à la religion pour être bafoué des *philoso-*

phes modernes. On leur répondra que Pascal, Nicole, Bossuet, et les écrivains de Port-Royal étaient attachés à la religion, et qu'il n'est aucun *philosophe moderne* (au moins digne de ce nom) qui ne les révère et ne les honore. En vain s'imagineront-ils que pour avoir succédé au Jansenisme de Port-Royal, ils doivent succéder à la considération dont il jouissait; c'est comme si les valets de chambre d'un grand seigneur voulaient se faire appeler ses héritiers, pour avoir eu de sa succession quelques méchans habits. Le Jansenisme dans Port-Royal était une tache qu'il effaçait par un grand mérite; dans ses prétendus successeurs c'est leur seule existence; et qu'est-ce dans le siècle où nous vivons qu'une existence si pauvre et si ridicule?

Aussi ne doute-t-on point que la ruine de leurs ennemis n'amène bientôt la leur, non pas avec violence, mais lentement, par transpiration insensible, et par une suite nécessaire du mépris que cette secte inspire à tous les gens sensés. Les Jésuites expulsés par eux, et les entraînant dans leur

chûte, peuvent adresser dès ce moment à leur fondateur St. Ignace cette prière pour leurs ennemis: ' Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.'

Parlons sérieusement et sans détour; il est tems que les loix prêtent à la raison leur secours pour anéantir cet esprit de parti, qui a si longtems troublé le royaume par des controverses ridicules; controverses, on ne craint point de l'avancer, plus funestes à l'état que l'incrédulité même, quand elle ne cherche point à faire des profelites. Un grand prince, dit-on, reprochait à un de ses officiers d'être Janséniste ou Moliniste, je ne fais plus lequel des deux; on lui répondit qu'il se trompait, et que cet officier était athée; ' S'il n'est qu'athée, répondit le prince, c'est autre chose, et je n'ai rien à dire.' Cette réponse, qu'on a voulu tourner en ridicule, était cependant très sage; le prince, comme chef de l'état, n'a rien à craindre de l'athée qui se tait et ne dogmatise pas. Ce malheureux, très coupable aux yeux de Dieu et de la raison, n'est nuisible qu'à

lui même et non aux autres; l'homme de parti, le controversiste trouble la société par ses vaines disputes. Ce n'est pas, ici le cas de la loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenaient point parti dans les séditions étaient déclarés infames. Ce grand législateur était trop éclairé pour mettre de ce nombre les disputes de religion, si peu faites pour intéresser de vrais citoyens; il eût plutôt attaché de l'honneur à les fuir et les mépriser.

Nos ténébreuses querelles théologiques ne bornent pas au-dedans du royaume le tort et le mal qu'elles nous causent; elles avilissent aux yeux de l'Europe notre nation déjà trop humiliée par ses malheurs; elles font dire aux étrangers et jusqu'aux Italiens même, ' que les Français ne fa-
' vent se passionner que pour des billets
' de confession, ou pour des bouffons,
' pour la bulle *unigenitus*, ou pour l'o-
' péra comique.'† Telle est l'idée très-in-
juste qu'une poignée de fanatiques donne

† C'est ce que mille Français ont entendu dire en Angleterre, en Allemagne, et même à Rome.

à toute l'Europe de la nation Française, dans un tems néanmoins où la partie vraiment estimable de cette nation est plus éclairée que jamais, plus occupée d'objets utiles, et plus pleine de mépris pour les sotises et pour les hommes qui la déshonorent.

Ce n'est pas seulement l'honneur de la France qui est intéressé à l'anéantissement de ces vaines disputes; l'honneur de la religion l'est encore davantage, par les obstacles qu'elles opposent à la conversion des incrédules. Je suppose qu'un de ces hommes qui ont eu le malheur de nos jours d'attaquer la religion dans leurs écrits, et contre lesquels les Jésuites et les Jansenistes se sont également élevés, s'adresse en même tems aux deux plus intrépides théologiens de chaque part, et leur tient ce discours: ' Vous avez raison, messieurs, de crier au scandale contre moi; et mon intention est de le réparer. Dites moi donc de concert une profession de foi propre à cet objet, et qui me réconcilie d'abord avec Dieu, ensuite avec chacun de vous.' Dès

le premier article du symbole, ‘ Je crois en Dieu le Père tout-puissant, ’ il mettrait infailliblement aux prises ses deux catéchistes, en leur demandant, si Dieu est également tout-puissant sur les cœurs et sur les corps? *Sans doute*, assurerait le Janfeniste; *Non pas tout-à-fait*, dirait le Jésuite entre ses dents. *Vous êtes un blasphémateur*, s’écrierait le premier; ‘ Et vous, repliquerait le second, un destructeur de la liberté et du mérite des bonnes oeuvres. S’adressant ensuite l’un et l’autre à leur profelyte; ‘ Ah, monsieur, lui diraient-ils, l’incrédulité vaut encore mieux que l’abominable théologie de mon adversaire; gardez vous de confier vôtre ame à de si mauvaises mains. Si un aveugle, dit l’évangile, en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse.’ Il faut convenir que l’aveugle incrédule doit se trouver un peu embarrassé entre deux hommes, qui s’offrent chacun de lui servir de guide, et qui s’accusent réciproquement d’être plus aveugles que lui. ‘ Messieurs, leur dirait-il sans doute, je vous remercie l’un et l’au-

' tre de vos offres charitables; Dieu m'a
 ' donné pour me conduire dans les téné-
 ' bres un bâton qui est la raison, et qui
 ' doit, dites-vous, me mener à la foi; hé
 ' bien je ferai usage de ce bâton salutaire,
 ' et j'espère en tirer plus d'utilité que de
 ' vous deux.'

Il ne reste donc plus au gouvernement
 et aux magistrats, pour l'honneur de la re-
 ligion et de l'état, que de réprimer et d'a-
 vilir également les deux partis. Nous le
 disons avec d'autant plus de confiance, que
 personne ne révoque en doute l'impartiali-
 té des sages dépositaires de la justice, et le
 profond mépris qu'ils ont pour ces que-
 relles absurdes, dont leur ministère a exigé
 qu'ils prévinsent les dangereux effets. A-
 vec quelle satisfaction les citoyens sages et
 éclairés ne les verront-ils pas consommer
 leur ouvrage? Le gazetier Janseniste et
 les convulsionnaires † ne doivent-ils pas at-

† On assure que dès le lendemain de l'expulsion
 des Jésuites, les convulsionnaires ont commencé à la
 prédire. C'est ainsi qu'ils ont toujours prophétisé; et
 ce qui est bien surprenant, ils ne se sont jamais trompés.

tendre d'eux, à la première occasion, le même traitement que les Jésuites, avec cette différence néanmoins qu'on doit mettre (quant à l'éclat) entre la punition d'une noblesse revoltée et celle d'une populace remuante? Les Jésuites débitaient leurs dangereuses maximes au grand jour; les convulsionnaires et le gazetier Janseniste prêchent et impriment leurs impertinences dans les ténèbres; l'obscurité seule dont ces misérables s'envelopent peut les dérober au fort qu'ils méritent; peut-être même ne faut-il pour les détruire que leur ôter cette obscurité, qu'ordonner aux convulsionnaires (sous peine du fouët) de représenter leurs farces dégoûtantes, non dans un galetas, mais à la foire, pour de l'argent, entre les danseurs de corde et les joueurs de gobelets, qui les feront bientôt tomber; et au gazetier Janseniste (sous peine d'être promené sur un âne) d'imprimer son libelle ennuyeux non dans son grenier, mais chez un libraire autorisé, chez celui, par exemple, du *Journal chrétien*, si répandu et si digne de l'être. Convul-

T

sionnaires et gazetiers s'évanouïront, dès qu'ils auront perdu le petit mérite qui leur reste, celui de la *clandestinité*. Bientôt le nom des Jansenistes sera oublié, comme celui de leurs adversaires est proscrit; la destruction des uns, et la disparition des autres, ne laisseront plus de trace qui les rappelle, cet événement, comme tous ceux qui l'ont précédé, sera effacé et enseveli par ceux qui suivront; et il en restera tout au plus cette plaisanterie Française, que le chef des Jésuites est un capitaine *reformé*, qui a perdu sa compagnie.

Nous observerons en finissant, que le titre de *société de Jésus* est encore un des reproches que les Jansenistes ont faits aux Jésuites, comme une dénomination trop fastueuse, par laquelle ils semblaient s'attribuer à eux seuls la qualité de chrétiens; c'est un assez mince sujet de querelle, qui prouve seulement ce que nous avons déjà dit, que la haine a fait armes de tout pour les attaquer; le véritable crime de la société, on ne saurait trop le redire, n'est pas de s'être appelée *compagnie de Jésus*, mais

d'avoir été réellement une compagnie d'intriguans et de fanatiques; d'avoir tâché d'opprimer tout ce qui lui faisait ombrage; d'avoir voulu tout envahir; de s'être mêlée dans toutes les affaires et toutes les factions; d'avoir plus cherché, en un mot, à se rendre nécessaire qu'à se rendre utile.

L'esprit de vertige qui a causé le malheur des Jésuites en France, semble leur annoncer un pareil sort dans le reste de l'Europe. Depuis longtems ils sont sans crédit dans les états du roi de Sardaigne et de la république de Venise, et le peu d'existence qu'ils y conservent pourrait bien être ébranlé de nouveau par les secours qu'ils viennent d'éprouver ailleurs; leur conduite en Silésie pendant la dernière guerre n'a pas disposé favorablement pour eux un prince, d'ailleurs ennemi de la superstition et de l'engeance monastique; la maison d'Autriche qui les a tant protégés, commence à se lasser d'eux et à les connaître pour ce qu'ils sont; et ils ont

T 2

tout lieu de craindre que la bombe qui a crevé en Portugal et en France, ne lance des éclats contr'eux dans toutes les parties de l'Europe.

NOUS terminerons cet écrit par les questions dont il a été parlé plus haut, sur le serment qu'on a exigé des Jésuites; elles sont proposées de manière qu'il ne paraît pas y avoir de doute, ni sur la réponse qu'on doit faire à chacune, ni par conséquent sur le parti que ces pères auraient dû prendre. Il semble que dans les écrits publiés à ce sujet par les Jansenistes et par les Jésuites, on ait pris à tâche de s'écarter du vrai point de vue de la question. Aux vaines déclamations qui ont été imprimées de part et d'autre, l'auteur paraît avoir voulu substituer un peu de logique; c'est le secret d'abréger bien des contestations, que la rhétorique des avocats et celles des mandemens rendraient éternelles.

QUESTIONS.*

I.

LE roi, ou les magistrats qui le représentent, ne sont-ils pas juges compétens pour décider, si un institut religieux est conforme ou contraire aux loix de l'état ?

II.

Est-il nécessaire que la puissance spirituelle concoure avec la temporelle pour cette décision purement civile ?

III.

Les sujets du roi qui se sont soumis à cet institut religieux, ne s'y sont-ils pas soumis dans la supposition, dans la persuasion même, que le roi et l'état l'approuvaient ?

* Ces questions paraissent avoir été écrites dans l'intervalle de l'arrêt qui ordonnait aux Jésuites le serment, à l'arrêt qui les a bannis. On a cru qu'elles pourraient être utiles, si quelque circonstance imprévue paraissait un jour exiger qu'on obligeât les Jésuites de renoncer expressément à l'institut.

IV.

Si le roi ou les magistrats qui le représentent, ayant d'abord permis ou toléré l'institut, viennent à juger ensuite qu'il ne peut s'accorder avec les loix de l'état, les sujets du roi qui s'étaient soumis à cet institut, et qui prendraient le parti d'y renoncer, blesseraient-ils en cela leur conscience ?

V.

La renonciation à l'institut emporte-t-elle la renonciation au voeu de *chasteté* et à celui de *pauvreté* qu'ils ont fait, et que ni le roi ni les magistrats ne les empêchent d'observer ?

VI.

Est-ce entreprendre sur les droits de la puissance spirituelle, de déclarer que leur voeu d'obéissance (envisagé du seul côté civil) ne saurait s'accorder avec l'obéissance qu'ils ont vouée en naissant à leur légitime souverain; obéissance en vertu de laquelle ils vivent dans les états de ce souverain sous la protection des loix.

VII.

Si le voeu qu'ils ont fait comme Sujets, est déclaré contraire à celui qu'ils ont fait comme religieux, ce second voeu n'est-il pas nul de lui-même, étant détruit par un voeu plus ancien et plus sacré?

VIII.

S'ils se croient, nonobstant cette considération, engagés par leur voeu d'*obéissance*; s'ils préfèrent l'état de religieux à celui de sujets; le prince, ou les magistrats qui le représentent, ne peuvent-ils pas, ne doivent-ils pas même les déclarer déchus de leurs droits de citoyens, et les obliger à quitter l'état dont ils ne veulent pas être membres?

IX.

Les religieux profès qui renonceront à l'institut, et qui sont liés d'ailleurs par leur voeu de *paupreté*, et par la renonciation à leurs biens, ne sont-ils pas en droit d'exiger que l'état se charge de leur subsistance?

X.

Les religieux profès, qui en refusant de renoncer à leur voeu d'*obéissance*, rece-

vraient ou de la cour, ou de leurs amis, † non-obstant leur voeu de *pauvreté*, des pensions beaucoup plus fortes qu'il ne leur est nécessaire pour subsister, ne prouveraient-ils pas par cette conduite qu'ils étaient beaucoup moins attachés à *leurs voeux* qu'à leur général; qu'ils refusaient bien plus par orgueil que par religion de renoncer à la société; qu'ils étaient en un mot plus Jésuites que Chrétiens?

XI.

Ceux des religieux *profès* qui renonceraient à l'institut, ne doivent-ils pas en même tems, pour mettre à couvert leur religion et leur honneur, déclarer les motifs d'attachement à leur souverain et à leur patrie, qui les obligent à cette renonciation, et demander acte de cette déclaration juridique?

XII.

Est-il nécessaire d'exiger autre chose des religieux *non profès* qu'une simple déclaration juridique qu'ils n'ont point fait de

† Comme ont fait les Jésuites de Versailles et quelques autres des principaux.

U

vœux, et la promesse de n'en point faire?

XIII.

Et à l'égard de ceux qui ont renoncé d'eux-mêmes à l'institut, avant l'arrêt qui exige le serment, est-il nécessaire d'en exiger autre chose que la simple déclaration juridique qu'ils y ont renoncé?

XIV.

Les Jésuites n'embarrasseront-ils pas également les Jansenistes leurs ennemis, soit qu'ils prêtent le serment qu'on exige, soit qu'ils ne le prêtent pas? s'ils le prêtent, ils ôtent à ces ennemis acharnés l'espérance et le plaisir de les voir bannir; s'ils refusent de le prêter, ils réfutent sans réplique l'imputation qu'on leur a tant faite, de se jouer de la religion et des sermens. Dans le premier cas ils déconcertent la haine; dans le second ils confondent la calomnie. Quel parti doivent ils prendre? celui de déconcerter la haine et de confondre la calomnie tout à la fois, en joignant au serment qu'on exige, la déclaration dont la substance est contenuë dans

la question XI, et dont nous donnerons plus bas la formule.

XV.

Quel fléau que les querelles de religion, et en particulier que la querelle absurde et misérable du Jansenisme, qui depuis plus de cent ans a fait tant de malheureux dans un des deux partis, et qui maintenant va en faire autant dans l'autre!

XVI.

Quel bien pour les peuples et pour les rois, que la bannière de la philosophie, qui en inspirant pour ces disputes frivoles le mépris qu'elles méritent, est le seul moyen d'empêcher qu'elles ne deviennent dangereuses?

XVII.

Quel est l'auteur de ces réflexions? un Français uniquement attaché à sa patrie, qui ne s'intéresse ni à *la grace versatile*, ni à *la délectation victorieuse*; qui n'est ni d'aucune secte, ni d'aucun ordre, ni de la congrégation des *messieurs*, ni de la troupe de St. Médard; qui n'a reçu ni de l'argent du général des Jésuites, ni des coups de bu-

ches dans les greniers des convulsionnaires; qui voudrait que les hommes vécussent en paix, et que tant de haines excitées pour des visions, tant de méchancetés *profondes* occasionnées par des disputes *creuses*, tant de malheurs enfin, causés par tant de sottises, leur apprissent une bonne fois à être sages.

Ainsi soit-il.

FORMULE DE DECLARATION

POUR LES

RELIGIEUX PROFES.

JE souffigné, religieux profès de la ci-devant société dite de Jésus, déclare, que quand je me suis soumis à l'institut et au régime de la dite société, j'ai supposé comme une condition indispensable à cet engagement, qu'il avait l'approbation du roi mon souverain légitime; S. M. ayant déclaré depuis, d'une manière non équivoque, par l'organe des magistrats dépositaires de son autorité, l'incompatibilité de mon voeu d'obéissance avec le voeu plus ancien et plus sacré que j'ai fait à mon roi et à ma patrie, et me voyant obligé d'opter entre l'un ou l'autre de ces voeux que je ne puis plus observer ensemble, je crois devoir en honneur et en conscience m'en tenir à celui que j'ai fait comme Français et sujet de S. M. c'est par cet unique motif que je renonce à vivre désormais sous l'em-

pire de l'institut, et du régime de la dite société; n'entendant d'ailleurs renoncer au voeu de *pauvreté* et à celui de *chasteté* que j'ai faits, et dont aucun motif ne peut m'interdire l'observation; promettant de nouveau à Dieu et à l'église, entant que besoin est, de garder la vertu de continence parfaite, et de ne recevoir de ceux qui voudront bien me procurer ma subsistance que ce qui est absolument nécessaire à cette subsistance même, suivant le précepte de St. Paul. En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration, dont je demande acte; pour acquitter tout à la fois, sans aucune vüe ni d'intérêt ni de respect humain, ce que je dois à Dieu et à mon Roi.

Fait à Paris ce——

FORMULE DE DECLARATION

POUR LES

JESUITES NON-PROFES.

JE soussigné — déclare que n'étant point lié jusqu'ici par les voeux de profession à la ci-devant société dite de Jésus, et le Roi mon souverain ayant défendu à tous ses sujets, par l'organe des magistrats dépositaires de son autorité, de se lier à cet institut, je promets et fais serment, comme bon et fidèle sujet de S. M. de ne m'engager dans ladite société par aucun voeu, quel qu'il puisse être. En foi &c.

FORMULE DE DECLARATION

POUR LES

EX-JÉSUITES.

JE souffigné déclare qu'au mois de —
de l'année — avant l'arrêt de la
cour du — qui exige des ci devant Jésu-
ites la renonciation à l'institut, j'ai fait de
moi-même cette renonciation, dont les pi-
èces jointes à la déclaration présente fe-
ront foi.

F I N.

H7-

102
105

